A CONTRE COURANT
SYNDICAL ET POLITIQUE
ISSN 0997 6922
N° 229 - 1.50 € - Novembre 2011
Pour l'Emancipation Sociale !

Les leçons d'une panique

La panique qui a saisi les marchés boursiers européens à l'annonce par l'ex Premier ministre grec George Papandréou, quelques jours à peine après la laborieuse élaboration d'un énième «*plan de sauvetage de la Grèce*», d'un référendum visant à consulter le peuple grec, est riche d'enseignements. Qu'il se soit agi en l'occurrence d'une manœuvre politicienne destinée à impliquer l'opposition hellène de droite dans la gestion gouvernementale, n'altère en rien la clarté des leçons que l'on peut tirer de cet épisode inattendu.

Cette panique dit d'abord ce que «*les marchés*», c'est-à-dire les grandes banques, compagnies d'assurance, fonds de placement, etc., attendent des gouvernants. A savoir qu'ils se fassent les relais serviles de leurs exigences les plus exorbitantes, comme la baisse drastique des salaires réels, les coupes claires dans les prestations sociales, le démantèlement brutal des services publics, la braderie des équipements collectifs, etc., bref une régression socioéconomique sans précédent, en brisant par la force et en usant par la lassitude la résistance populaire. Autrement dit, qu'ils soient les fidèles chiens de garde de la dictature exercée par le capital financier sur les peuples.

Cette panique signifie ensuite que les «*nouveaux maîtres du monde*» redoutent par-dessus tout l'intervention démocratique des peuples : un processus délibératif visant à évaluer la légitimité de la dette publique et des exigences de son remboursement. Pour que la dictature des «*marchés*» continue à s'exercer, il faut surtout que le peuple soit tenu en dehors de toute intervention et décision concernant le fonctionnement desdits «*marchés*», que son incompétence à se mêler des questions les concernant soit proclamée haut et fort et soit intériorisée par ses membres. Ce qui signifie inversement que nous devons impulser une dynamique visant à l'intervention populaire la plus vaste sur ces questions, par exemple sous la forme d'un audit de la dette publique et d'un référendum sur les conditions de son remboursement ou de sa récusation.

En imposant le choix des terrains sur lesquels il convient de placer le débat et le combat politiques, cette panique révèle à l'inverse combien est insignifiant et sans conséquence le jeu politique traditionnel. Les «*marchés*» se moquent en effet de voir droite et gauche se disputer les responsabilités gouvernementales par l'intermédiaire d'élections sans enjeu, puisque leur alternance au pouvoir garantit à la fois la continuité d'une politique favorable à leurs intérêts et l'exclusion du peuple des décisions fondamentales. L'absence de panique des *«marchés»* en cas d'élection d'alternance, confirme bien que ce n'est là qu'un spectacle destiné à simuler la souveraineté populaire pour mieux priver le peuple des conditions et formes de son exercice effectif.

Palestine : après les mirages d'Oslo, vers un printemps de luttes ?

L'initiative prise par l'Autorité palestinienne de tenter de faire reconnaître l'Etat de Palestine, cent fois promise, signe la fin du processus d'Oslo. Pour mieux en saisir la nature et le sens désespéré qui portent Mahmoud Abbas à présenter cette exigence à l'ONU, il convient d'abord de faire un bref retour historique sur l'échec des négociations sous l'égide états-unienne. Ensuite, de préciser que depuis 1993, au long de ce cycle de discussions sans fin, les sociétés palestinienne et israélienne se sont profondément transformées. Aujourd'hui, le contexte est différent d'autant que le processus révolutionnaire dans le monde arabe bouscule le statu quo. L'Autorité palestinienne ne joue-t-elle pas sa dernière carte pour faire revivre un processus de négociations moribond, alors même que les Palestiniens marquent, pour le moins, leur scepticisme vis-à-vis de sa pertinence, alors même qu'Israël et les Etats-Unis sont de plus en plus isolés ? Un cycle révolu s'achève, un nouveau semble s'enclencher.

1 – Revenir sur le passé récent pour comprendre le présent

Après sa défaite au Liban, l'état-major de l'OLP se réfugie à Tunis. La résistance palestinienne et l'aspiration à l'indépendance de la Palestine semblent enterrées. La stratégie de lutte armée menée à partir des territoires extérieurs à la Palestine a tourné au fiasco. Mais, **en 1987**, c'est la 1ère Intifada qui ressuscite l'OLP comme un passage obligé pour contenir les aspirations du peuple palestinien. 1988, le Conseil National Palestinien acquiesce au plan de partage de l'ONU, voté en 1947, reconnaît l'Etat sioniste, renonce à la lutte armée et à son rêve d'Etat laïque où coexisteraient sur toute la Palestine historique musulmans, chrétiens, juifs ou athées.

1987-1988, c'est un fol espoir qui a pu être entretenu quelques années, malgré la nature des accords entre l'Autorité palestinienne et Israël, imposant la collaboration pour réprimer toute opposition et contenant les instances palestiniennes à gérer des bantoustans. Tout écart était immédiatement réprimé, les sionistes déclarant très vite ne plus avoir d'interlocuteur. La 2ème Intifada correspond et à un premier échec de l'Autorité palestinienne et à la faillite du recours à la lutte armée «terroriste» du Hamas. Le bilan de ce dernier constat sera pourtant différé. L'exaspération des Palestiniens semblait irrépressible. La corruption et les menées collaborationnistes avec Israël et les USA suscitaient une réprobation grandissante. Le Hamas devait en sortir grandi jusqu'à sa victoire électorale confisquée, l'arrestation massive de ses élus et son confinement dans la bande de Gaza.

Entre temps, s'était amorcé le fameux processus de la paix toujours différée sous l'égide des Etats-Unis, et ce, après les accords d'Oslo de 1993. Il ne fut qu'une suite de promesses bafouées, de reports ad vitam aeternam de la création de l'Etat de Palestine, le quartet (USA, UE, Russie, ONU) assurant que ce serait pour 2005, puis G W Bush pour fin 2008, puis … Obama pour septembre 2011 avant de menacer de son veto l'outrecuidance «unilatérale» de l'Autorité Palestinienne de saisir l'ONU.

Ces 20 années de négociations stériles pour les Palestiniens, cette feuille de route qui n'a abouti qu'à la mise en coupe réglée de la Cisjordanie, à l'enfermement des Gazaouis, à l'édification du mur de séparation, aura permis la poursuite du vol de la terre. En 1993, on dénombrait 100 000 colons en Cisjordanie, 300 000 aujourd'hui. De même à Jérusalem Est, ils étaient 150 000 en 1993, on en dénombrerait actuellement plus de 200 000. Dans les territoires gérés par l'Autorité palestinienne, le PNB par habitant est plus faible qu'en 2000 malgré l'enrichissement d'une couche sociale restreinte. En effet, l'OLP s'est transformée en appareil d'Etat croupion au sein duquel le personnel politique trouve sa raison d'être. Elle y a découvert gratifications symboliques et matérielles qui la confortent dans son rôle malgré la disparition progressive de sa base géographique. Pour perdurer, elle ne peut que tenter de revitaliser le projet politique à l'agonie avec lequel elle s'est identifiée. En effet, si du point de vue des Etats, rien de très fondamental n'a changé depuis 1988[1] s'est considérablement modifié à l'intérieur des territoires occupés, et au sein de la société israélienne. De surcroît, les rapports de forces mondiaux se sont modifiés non seulement après la défaite de l'armée israélienne au Liban, mais encore suite à l'opération dite «plomb durci» contre Gaza.

2 – Un nouveau contexte pour une nouvelle phase de luttes ?

Le processus d'Oslo est en bout de course, les sociétés palestinienne et israélienne se sont profondément modifiées depuis 1993. De surcroît l'impérialisme US depuis les guerres menées en Irak et en Afghanistan est affecté aujourd'hui par la crise économique mondiale. Qui plus est, il doit s'adapter à la nouvelle donne inaugurée par le processus révolutionnaire dans le monde arabe, en d'autres termes à la disparition et à la fragilisation de nombre de ses obligés.

Palestine, une société sous dépendance

L'économie palestinienne intégrée à l'économie israélienne dont elle est dépendante utilise la monnaie de l'occupant et ses importations comme ses exportations transitent par Israël. Sous l'égide du 1er ministre Fayyad depuis 2007 - cet ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale et du FMI -, la libéralisation des échanges sous la houlette de l'entité sioniste a permis le développement précaire d'une bourgeoisie affairiste et commerciale et d'institutions étatiques de contrôle et de répression contre la population palestinienne elle-même. Celle-ci ne survit que grâce aux subsides de ladite communauté internationale, tout particulièrement l'UE et les USA, ainsi qu'aux dons octroyés par certains pays arabes. Ces derniers se sont particulièrement restreints dans la dernière période. Ils ont été réduits à 80 millions de dollars au cours du 1er semestre 2011 contre 231 millions en 2010 et 446 millions en 2008. Connaissant par ailleurs une crise fiscale aiguë, l'Autorité palestinienne est aux abois. En outre, les territoires palestiniens ne représentent plus que 12 % de celui de la Palestine historique et, face à cette situation, les Palestiniens qui connaissent le chômage (16 % officiellement), la précarité, ne se font guère d'illusions. A preuve, la mobilisation populaire restreinte qui s'est manifestée à l'occasion de la demande officielle de reconnaissance de leur Etat à l'ONU : si Israël avait placé en état d'alerte 22 000 policiers, le gouvernement Netanyahou n'a guère eu besoin de les déployer ; il n'y eut en Cisjordanie que 3 000 Palestiniens bien encadrés par l'Autorité palestinienne pour manifester leur enthousiasme. Car ils savent que l'Etat palestinien, s'il était reconnu contre toute attente, ne s'étendrait que sur un territoire minuscule, fragmenté, incapable d'accueillir les 4,7 millions de réfugiés de 1948. Mais la nouveauté n'est pas là où on pourrait la discerner dans l'initiative de Mahmoud Abbas. Elle est présente, certes, dans les prises de position au sein de la société palestinienne (voir plus loin) mais surtout dans les fondements de la société israélienne profondément divisée et mobilisée contre son propre gouvernement.

Israël, une société profondément inégalitaire et indignée[2]

Ce qu'ont révélé les indignés d'Israël, ce sont les ravages provoqués par

les politiques néolibérales mises en œuvre depuis 1985 par Shimon Peres. Longtemps occultés par les médias, la baisse des dépenses publiques, l'affaiblissement des droits des travailleurs avec la complicité syndicale, ont été le soubassement d'une attaque d'envergure contre l'Etat redistributeur. De l'extrême droite à la gauche travailliste jusqu'au Meretz, c'est une véritable croisade antisociale qui a été menée : baisse des impôts des plus fortunés, privatisations d'ampleur jusqu'à des secteurs entiers de l'industrie d'armement. Dans le même esprit, l'impôt sur les sociétés est tombé de 36 à 25% et ce, au nom de la stimulation de la croissance. Pour l'heure, la crise n'a pas atteint Israël, la croissance se situe toujours à un niveau élevé (4,7% en 2010). En revanche, les inégalités ont explosé, les écarts de revenus sont supérieurs à ceux des USA ; le taux de pauvreté, trois fois supérieur à celui de la France, touche près de 20% de la population. Pour 186 heures mensuelles (46,30 heures/semaine), un salaire sur la base de 4,46 euros de l'heure concernait en 2008 41% des salariés. Encore qu'il faille ajouter qu'existent pratiquement légalement des salaires inférieurs au SMIC sans compter la précarité grandissante (10% d'intérimaires). Quant au logement social, il a pratiquement disparu (25% du parc en 1980, 2% en 2011). On comprend pourquoi les locataires engloutissent 30% de leurs revenus pour se loger.

De surcroît, ces inégalités se doublent de fractures ethniques grosses de tensions sociales et raciales : 53,5% des «Arabes israéliens» sont pauvres, mais les Juifs ultra-orthodoxes, les immigrants d'Ethiopie et ceux de l'ancienne URSS font également partie des plus démunis et ce ne sont pas eux qui forment la grande masse des indignés, bien au contraire. De fait, ce sont les classes moyennes dont les revenus et les prestations sociales diminuent qui se sont mobilisées. Frappées par la crise du logement, indignées, elles restent «apolitiques», voire racistes et xénophobes[3]. Certes, le modèle néolibéral est discrédité mais dans la société israélienne, parler d'occupation des terres palestiniennes reste un tabou. Depuis la 2ième Intifada et les «actes terroristes»é à«les sauvages», voire de détruire, tuer, voler[4] ...

Il n'empêche, la société israélienne est en crise et le gouvernement Netanyahou aux abois. Des centaines de jeunes ont planté des tentes boulevard Rothschild, les campements se sont généralisés puis le 6 août, 300 000 personnes ont défilé à Tel Aviv avec pour mot d'ordre *«le peuple veut la justice sociale»*. Pour calmer cette contestation dont la similitude avec le processus révolutionnaire arabe était évidente, le gouvernement a nommé une commission indépendante (!) dont les conclusions ont été rendues le 26 septembre dernier : pour satisfaire les demandes sociales, il faudrait mobiliser 1,2 milliard d'euros pendant 5 ans de suite et donc, augmenter les impôts sur les plus-values et les sociétés, créer une nouvelle tranche d'imposition et réduire les dépenses militaires. La construction de 250 000 logements en 5 ans, plus le contrôle des loyers, l'effort pour l'éducation (chiffré à 9,7 milliards). Levée de bouclier des militaires qui ne veulent rien lâcher ! Quant aux indignés, ils ont appelé à une nouvelle mobilisation pour le 29 novembre. Que va faire Netanyahou ? Une nouvelle provocation contre les Palestiniens comme dérivatif ou prendre le risque de relancer la révolte sociale ? Pour l'heure, il semble plus préoccupé de tenter de diviser les Palestiniens en libérant 1 000 d'entre eux pour regonfler le Hamas contre l'Autorité Palestinienne, tant l'isolement d'Israël pose problème.

3 - Israël isolé, les Etats-Unis en déclin

Depuis l'agression du Liban, puis de Gaza, l'Etat sioniste est de plus en plus isolé; l'illégitimité de l'occupation et de la colonisation est patente. Qui plus est, le processus révolutionnaire dans le monde arabe marque la fin d'un mythe, celui d'Israël seule démocratie dans la région, tout en lui faisant perdre son allié le plus précieux, l'Egypte de Moubarak. Les régimes arabes du statu quo sont eux-mêmes déstabilisés, ceux-là mêmes pour qui le soutien à la Palestine n'était qu'un alibi pour maintenir leurs régimes despotiques (Jordanie, Syrie) et une caution de légitimité arabe (Yémen, Arabie Saoudite). L'opinion publique internationale supporte de moins en moins que cette situation perdure et les lobbys sionistes, sauf aux USA, semblent bien incapables de redresser l'image d'Israël. Mais, ce sont les tensions avec la Turquie, puissance régionale qui s'affirme, qui semblent les plus vives. Il y eut, certes, cette agression contre le navire humanitaire turc qui se dirigeait vers Gaza et le refus d'Israël de présenter des excuses pour l'assassinat de neuf passagers ; il y eut également la menace de faire escorter une nouvelle flottille humanitaire par des navires de guerre turcs mais il y a surtout l'odeur du gaz et du pétrole. Les Chypriotes grecs ont en effet signé en décembre 2010 un accord frontalier délimitant leurs zones maritimes pour l'exploitation de gisements qui contiendraient selon des géologues 283 milliards de m3 de gaz naturel. Une compagnie américaine «*Noble Energy*», a été choisie pour procéder aux premiers forages. Colère du gouvernement turc, les droits des Chypriotes turcs ont été violés. Israël répond en renforçant sa coopération avec Nicosie et Athènes. Erdogan menace de lancer ses navires d'exploitation de gaz au large de Chypre si Nicosie confirme ses intentions pro-israéliennes. Le secrétaire général de l'ONU est saisi. Fin octobre, serait le sommet de la dernière chance; en cas d'échec turc, Erdogan avance son intention de geler ses relations avec l'Union Européenne dont fait partie la partie grecque de Chypre. Simple rodomontade d'une puissance qui monte, s'alliant avec l'Egypte, mais toujours dans l'OTAN, elle qui vient d'accepter l'implantation sur son sol d'un radar de l'Alliance atlantique permettant de détecter les missiles iraniens capables de se projeter sur l'Europe ou sur Israël. En tout état de cause, ni les Etats-Unis ni l'OTAN ne parviennent à maîtriser l'allié d'antan, celui de la dictature militaire. Netanyahou va-t-il devoir en rabattre ? Le fait qu'il ait décidé, en accord avec son ennemi «terroriste», le Hamas, de libérer plus de 1 000 Palestiniens pour un soldat israélien tendrait à démontrer qu'il est acculé à la défensive, même si cette manœuvre humanitaire répond aux manifestations palestiniennes et israéliennes et qu'il espère ainsi affaiblir l'Autorité palestinienne qui l'est déjà suffisamment ! Sa dernière initiative est en effet contestée au sein même de la société palestinienne.

4 - L'Autorité Palestinienne joue sa dernière carte[5]

Depuis l'invalidation des élections palestiniennes qui avaient désigné le Hamas comme parti majoritaire, leur récusation par ladite communauté internationale, les arrestations et emprisonnements de membres du gouvernement élus démocratiquement et la dégradation de la situation en Palestine, l'Autorité palestinienne est rejetée. Son caractère despotique à l'image des régimes arabes aujourd'hui contestés n'a plus qu'une voie de survie : celle d'être confortée par la communauté internationale. Pour Abbas, pas question de faire le deuil des négociations avec Israël, il en tient sa pseudo-légitimité. Il s'agit là d'une tactique politicienne pour sauver la direction de l'Autorité palestinienne de Ramallah qui se confond avec le noyau dirigeant de l'OLP. Preuve en est, à la fois, la prudence et la fermeté des organisations politiques et celles de la société civile au sein de la société palestinienne.

Au sein du Fatah, au-delà des murs où il est emprisonné, la voix de Marwan Barghouti est dubitative. S'il soutient le processus de reconnaissance à l'ONU, c'est «*sans considérer qu'il se suffit à lui-même*». De même, le FPLP, s'il ne s'y oppose pas, met en garde contre le *«retour à de futiles négociations»* et insiste sur la nécessaire réconciliation inter-palestinienne. Il accuse même le Fatah et le Hamas de sacrifier l'unité sur l'autel de leurs querelles de pouvoir. Quant au Hamas, si dans sa grande majorité, il marque sa «non opposition», il signale que la tentative de reconnaissance à l'ONU est un «*exercice futile*» et

insiste sur l'impossibilité d'obtenir un accord avec le Fatah sur un calendrier électoral. Et pour les moins modérés d'entre eux, leurs déclarations sont plus abruptes : «*Un Etat palestinien doit être conquis et non quémandé»*, la reconnaissance à l'ONU «*c'est une escroquerie politique»*, c'est «*courir après un mirage*», et de fait «*une campagne médiatique qui ne débouchera sur aucun résultat significatif».* Le manque de consensus autour de cette initiative se retrouve au sein de la «société civile» : les comités populaires contre le mur et les colonies appellent les Palestiniens à se mobiliser et demandent à Abbas «*de ne pas subordonner la démarche de l'ONU à un retour aux négociations».* D'autres, comme le comité national de la campagne BDS[6] qui regroupe 170 organisations, appellent à «*la transformation démocratique de l'OLP, ouverte non seulement aux Palestiniens sous occupation, mais aussi aux exilés ainsi qu'aux citoyens discriminés d'Israël».* L'ONG *Stop the Wall* qui mène campagne contre le mur stigmatise «*l'AP en train de tuer la résistance populaire»*. Pour les «*Palestiniens de l'extérieur*» la critique est sévère et sans ambiguïté : «*parier sur une reconnaissance à l'ONU d'un Etat palestinien basé sur les frontières de 1967 sans la coupler à l'obtention du droit de retour immédiat des réfugiés dans leur foyer d'origine ouvre, en réalité, la voie à un nouveau round de discussions diplomatiques futiles*» et «*offre à la communauté internationale une nouvelle excuse pour se défausser de ses responsabilités à l'égard de notre peuple».*

Par ailleurs, face à la crise qu'ils connaissent, les Etats-Unis rencontrent les plus grandes difficultés pour se «réconcilier» avec les peuples arabes en pleine effervescence, surtout après les guerres d'agression et d'occupation de l'Irak et de l'Afghanistan. En opposant les Chiites aux Sunnites, l'Iran à l'Arabie Saoudite, ils tentent de conserver la main. Le discours d'Obama au Caire, après le lâchage de Ben Ali et de Moubarak, participait du même objectif. Suite à l'initiative de l'Autorité palestinienne, couplée à l'intransigeance d'Israël et du lobby sioniste aux Etats-Unis, ces paroles apparaissent pour ce qu'elles sont, démagogiques et mensongères, c'était en 2009 : «*La situation des Palestiniens est intolérable*»… «*Les Etats-Unis ne tourneront pas le dos aux aspirations légitimes des Palestiniens, à la dignité et à un Etat à eux».* Le contournement du Quartet et le passage par l'ONU pour une hypothétique reconnaissance de l'Etat de Palestine vont-ils changer la donne ?

A contexte nouveau, nouveau cycle de lutte et de résistance

Dans l'immédiat, la reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'ONU ne peut se concrétiser que si elle parvient à obtenir la majorité qualifiée au Conseil de Sécurité, sans veto, soit neuf membres sur quinze. Bien qu'elle soit soutenue par 126 pays sur 193 membres de l'Assemblée générale onusienne, ne peuvent être espérées, selon un dernier décompte, que les voix positives de huit membres (Russie, Chine, Liban, Inde, Gabon, Brésil, Nigéria, Afrique du Sud); la France, le Royaume Uni, l'Allemagne, le Portugal devraient s'abstenir, les USA suivis de la Bosnie et de la Colombie, devraient voter contre. Il est vital pour Obama de ne pas avoir à déposer son veto, ce qui en toute hypothèse apparaît le plus probable. D'autant que les émissaires de l'impérialisme US n'ont pas ménagé leur peine: des messagers ont été envoyés via des ambassadeurs à plus de 70 pays pour les sommer de ne pas soutenir l'initiative palestinienne. Des pressions ont été exercées sur l'AP jusqu'à Ramallah où Steny Hoyer, représentant des Démocrates à la Chambre, s'est rendu, menaçant de supprimer l'aide US. Comme le souligne Rachid Khalidi (titulaire de la chaire d'Edward Saïd) : «*La politique US reste un obstacle majeur à une paix durable et juste au Moyen Orient»* et la «*stratégie de l'OLP … de négocier sous l'égide des Américains (a fait) faillite».* Quant à Netanyahou, confiant dans le soutien états-unien, il ne s'est pas embarrassé de fioritures devant l'AG de l'ONU : la qualifiant de «*théâtre de l'absurde*» assuré qu'il demeure de la perpétuation de l'histoire de résolutions jamais appliquées par Israël. Qui plus est, il sait très bien que Tsarko et les dirigeants européens jouent double jeu. Ils n'appellent pas au gel de la colonisation, sont hostiles à la reconnaissance par l'ONU, souhaitent qu'Abbas réintègre le processus avorté d'Oslo.

Si d'aventure et contre toute attente, l'Etat palestinien était reconnu, fragmenté comme il est, il ne serait pas viable. Il serait toujours confronté à l'occupation israélienne, à l'absence de lien territorial entre la Cisjordanie et Gaza, à l'absence de continuité à l'intérieur même de la Cisjordanie y compris à Jérusalem-Est, et soumis aux possibilités de représailles de l'entité sioniste. Il devrait par ailleurs renoncer au droit au retour de l'ensemble des réfugiés de 1948. Bref, cette «victoire symbolique» discutable, si elle devait avoir lieu, ne changerait pas les rapports de forces réels. Le processus de colonisation demeurerait, la construction du mur, les arrestations, le nettoyage ethnique, le siège et le blocus de Gaza se poursuivraient. Il n'en demeure pas moins qu'en tout état de cause, les Etats-Unis et Israël devront accuser le coup de leur isolement croissant.

Mais l'essentiel n'est pas là. Ce qui semble plus décisif, c'est non seulement que «*le processus d'Oslo est en bout de course»* mais surtout qu'un nouveau cycle est en train de s'ouvrir. L'aspiration à la démocratie dans le monde arabe, l'indignation face aux politiques néolibérales d'inégalités sociales et d'enrichissement sans fin d'une minorité prédatrice et corrompue, portent à penser qu'il est possible désormais d'entrevoir des revirements et des convergences inattendus. L'Autorité palestinienne, telle qu'elle est constituée, mène certainement son dernier combat, sa dernière défaite et augure d'une démocratisation de l'OLP qui semble inéluctable tant la pression palestinienne est forte. Cette aspiration rejoint celle des Indignés d'Israël qui n'en peuvent plus des politiques qui leur sont imposées. Certes, l'histoire est loin d'être écrite et des rebondissements contre-productifs sont toujours possibles comme je l'ai évoqué plus haut: conflits entre la Turquie et Israël, conflits Iran/USA, instrumentalisation de tensions religieuses, etc. Si l'OLP démocratisée, radicalisée dans ses objectifs, tendait la main aux démunis israéliens, une stratégie intelligente pourrait certainement être mise en œuvre pacifiquement, malgré les difficultés qu'elle pourrait rencontrer.

Les mots d'une fin provisoire, laissons-les successivement à un général israélien et à Omar Barghouti. *«Si nous devons faire face à des manifestations du même type qu'en Egypte ou en Tunisie, nous ne pourrons absolument rien faire»*.

«Il n'y a pas d'alternative viable à l'ONU. La direction palestinienne ne dispose d'aucun mandat pour renoncer à n'importe lequel de nos droits. La résistance effective sur le terrain et la solidarité internationale sont la clé de la liberté, de la justice et de l'autodétermination». Ce qu'il nous faut c'est *«une OLP démocratisée qui représente non seulement les Palestiniens sous occupation mais aussi les réfugiés bannis, la majorité des Palestiniens ainsi que les citoyens discriminés d'Israël»*.

Gérard Deneux

Le 18 octobre 2011

1) Après la 1ère Intifada, plus de 100 Etats reconnaissent l'Etat de Palestine.

2) Lire l'article de Yaël Lerer « *Indignation (sélective) dans les rues d'Israël* » *le Monde Diplomatique* (09/2011).

3) Pour plus d'infos sur la société israélienne, lire « Les emmurés. La société israélienne dans l'impasse » de Sylvain Cypel – éd la Découverte.

4) Voir l'article de Meron Rapoport, journaliste à Haaretz, « *Ces soldats qui brisent la loi du silence » le Monde Diplomatique* – septembre 2011.

5) Cette partie reprend pour l'essentiel les analyses faites par Julien Salingue, suite à son enquête sur le terrain. Lire « A la recherche de la Palestine. Au-delà du mirage d'Oslo » éd. du cygne

6) Boycott – Désinvestissement - Sanctions.

Sur la crise (6)

Les voies d'une alternative

L'aggravation de la crise générale du capitalisme sous la double forme de la crise de l'endettement public et de la crise de la « construction européenne » rend urgente l'élaboration au minimum d'éléments de réponse si ce n'est d'une stratégie de sortie de crise de la part des forces politiques et syndicales qui entendent continuer à défendre les intérêts des travailleurs que cette crise met à mal. L'objet de cet article est de présenter différentes propositions en ce sens. Ces propositions ont été formulées ces derniers mois par différents camarades ; je les reprends ici non pas parce que je suis nécessairement totalement en accord avec elles mais parce qu'elles me paraissent fournir une base intéressante de discussion sur un sujet qui restera d'actualité et qui évoluera sans doute rapidement dans les prochains mois.

Récuser la dette publique[1]

L'objectif. L'endettement croissant des Etats centraux (y compris leurs organes publics de protection sociale) est la résultante générale de la crise structurelle dans laquelle le capitalisme est désormais engagé depuis quatre décennies et, notamment, des politiques néolibérales qui ont conduit, à comprimer la part des salaires (directs et indirects) dans la «valeur ajoutée» et à alléger considérablement les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) pesant sur le capital (les entreprises),les revenus élevés et les gros patrimoines (les ménages aisés ou riches). D'autre part, les politiques de désendettement, à coup d'austérité salariale et budgétaire mais aussi d'augmentation des impôts indirects, revenaient à faire payer une seconde fois la crise aux travailleurs (en leur qualité de contribuables et d'usagers des services publics et des équipements collectifs), tout en aggravant en définitive la crise économique globale et l'endettement public, ce qui risque de faire payer une troisième fois (sous forme d'une augmentation du chômage, de la précarité et de l'austérité salariale).

De cela résulte que le remboursement de cette dette est à la fois *illégitime* et *néfaste* et qu'il doit être purement et simplement refusé. Le premier objectif doit ainsi être la récusation de la dette publique, en Europe occidentale comme en Europe centrale et orientale, au Nord comme au Sud.

Le moyen : la mobilisation citoyenne. Mais comment atteindre un tel objectif ? Dans les Etats européens, aujourd'hui, on ne peut guère compter sur les partis de gouvernement, pas même ceux dits de gauche (travailliste, social-démocrate, «socialiste», etc.), pour s'engager dans cette voie. Par contre, on peut parier sur *une campagne politique de mobilisation citoyenne* destinée à informer largement sur les raisons du gonflement constant de la dette publique et les raisons de la récusation de cette dette et à populariser la revendication de la récusation de la dette.

● Cette campagne pourrait être lancée, relayée et soutenue par les partis d'extrême gauche, les organisations syndicales ou tendances syndicales de lutte de classes, certaines organisations altermondialistes ou tiers-mondistes, etc.

● L'objectif serait de constituer partout où c'est possible (dans les entreprises, les communes, les quartiers, etc.) des «comités de citoyens pour la récusation de la dette publique» qui interpelleraient leurs élus locaux et nationaux sur la légitimité de cette dette, qui feraient pression sur les partis de gouvernements en ce sens, qui lanceraient des référendums d'initiative populaire

(dans les Etats qui en autorisent l'organisation) dans ce but, etc. A l'exemple de ce qui s'est passé en France en 2004-2005 lors de la campagne pour la non ratification du projet de traité constitutionnel de l'UE.

● Cette campagne pourrait se dérouler en marge ou à la place des campagnes électorales classiques. Les organisations d'extrême gauche (type NPA en France) notamment gaspilleraient moins le temps, l'énergie et les deniers de leurs militants en participant à ce type de campagne qu'en se livrant périodiquement aux jeux stériles de l'électoralisme.

● De telles campagnes ont déjà débuté dans certains des Etats les plus durement touchés par la crise de l'endettement public et les politiques de désendettement. Cf. la campagne grecque pour l'audit de la dette publique destinée à déterminer jusqu'à quel point cette dette est légitime ou non et doit être remboursée ou au contraire purement et simplement annulée. *Demander un audit de la dette publique* peut être à la fois plus pédagogique et plus crédible que de demander immédiatement sa récusation – mais n'est pas non plus sans risque de dévoiement du mouvement au profit d'un cénacle d'experts auto-désignés ou échappant à la base. Au minimum, il faudrait que les travaux de la commission d'audit soient entièrement publics et retransmis en direct (par télévision et Internet).

● Puisque les questions relatives à la dette publique se posent dans la plupart des Etats non seulement en Europe mais ailleurs dans le monde, la campagne en question doit chercher à s'étendre le plus largement possible par la coordination des différentes organisations qui la mènent d'ores et déjà (en Europe et ailleurs) et qui la mèneront demain dans les différents pays. Autrement dit, *elle doit s'internationaliser* autant que possible et que nécessaire.

Les arguments de campagne. Cette campagne doit être l'occasion d'une large (auto-)information et (auto-)éducation citoyenne, notamment à travers les discussions dont les comités locaux de base devraient être l'instrument, les conférences et débats qu'ils organiseraient, le matériel de propagande qu'ils élaboreraient et diffuseraient. Par ces divers biais, elle doit aussi se proposer de populariser le plus largement quelques idées simples, dont *A Contre-Courant* s'est déjà fait l'écho[2].

Au-delà de l'objectif de récusation de la dette publique. Ce qui compte dans une

SISYPHE 2011, PROJET DE FRESQUES POUR LE PALAIS D'OTHON Ier À ATHÈNES

pareille campagne, c'est autant le moyen que la fin, le trajet que le projet, le mouvement destiné à atteindre cet objectif que cet objectif même. En premier lieu, chemin faisant, d'autres objectifs s'imposeront d'eux-mêmes. Je n'en signalerai que deux :

- D'une part, l'exigence d'une réorientation profonde des finances publiques tant dans leur volet recettes (une autre fiscalité accroissant nettement la progressivité des prélèvements en ciblant notamment le capital, les hauts revenus et les gros patrimoines) que dans leur volet dépenses (d'autres priorité budgétaires en faveur de la formation et de la protection sociale, de la réorientation de nos modes de produire et de consommer rendue nécessaire par la crise écologique, de la réduction du temps de travail, etc.).

- D'autre part, la récusation totale ou même seulement partielle de la dette publique entraînerait la faillite d'une partie du système bancaire, impliquant la nécessité et la possibilité de son étatisation (sans indemnisation, cela va de soi, mais sous le contrôle des travailleurs du secteur et des organisations populaires) et donnerait ainsi la possibilité de recréer un secteur public de financement opérant selon d'autres critères que celui du capital financier classique.

En second lieu, à travers la mobilisation citoyenne, à travers l'élévation du niveau de conscience politique que doit permettre l'intelligence des mécanismes de la dette publique, il s'agit de permettre au plus grand nombre de prendre conscience de la manière dont le capital (notamment sa fraction financière) est parvenu à faire main basse sur les Etats et l'ensemble de la vie sociale mais aussi, et inversement, des possibilités de développement social alternatif ouvertes par le contrôle des citoyens sur les finances publiques et, plus largement et plus radicalement encore, par le contrôle des producteurs sur la production de la richesse sociale et ses conditions matérielles (la mise en œuvre des moyens sociaux de production).

Ainsi la mobilisation pour la récusation de la dette publique peut être non seulement *un passage obligé* : c'est le préalable à tout rééquilibrage dans le partage de la «valeur ajouté» en faveur du travail et, plus largement, de toute stratégie de sortie de crise; mais encore *un tremplin* qui permettra aux mobilisations populaires contre la régression sociale imposée par la gestion néolibérale de la crise de rebondir et d'entamer une dynamique offensive contre le capital.

Imposer un nouveau partage des richesses

Sa nécessité. Par delà la nécessaire récusation de la dette publique qui est un préalable à toute solution progressiste de la crise (entendons par là une solution qui n'aggrave pas encore celle-ci, notamment du point de vue de l'immense majorité de la population), le fond du problème réside bien dans l'aggravation du partage de la «valeur ajoutée» entre capital et travail, entre plus-value et salaire. Car toute la dynamique d'aggravation de la crise résulte de l'évolution de ce partage en faveur du capital et au détriment du travail. Par conséquent, toute solution progressiste de la crise passe par l'imposition un rééquilibrage dans le partage de la plus-value en faveur des salaires et au détriment du capital.

Ce partage devrait conduire à *déplacer entre cinq et dix points de PIB de la plus-value au salaire*, selon les Etats considérés. Cette ponction pourrait être largement indolore à l'égard du capital actif (industriel et financier), en préservant ses possibilités d'accumulation (le profit d'entreprise) ; par contre, elle lèserait sérieusement les revenus des propriétaires du capital (« salaires » mirobolants et stock-options des dirigeants, intérêts des banquiers, dividendes des actionnaires, etc.).

Ses modalités[3]. Ce rééquilibrage doit intervenir à un double niveau : au niveau de la formation des revenus primaires, par augmentation de la masse salariale ; au niveau de la redistribution des revenus par la réforme des finances publiques.

- *L'augmentation de la masse salariale* pourrait s'opérer en respectant une règle des trois tiers : un tiers pour les salaires directs, un tiers pour les salaires indirects (ou salaire social : les prestations de protection sociale) et un tiers sous forme de la création de nouveaux emplois dans le secteur privé aussi bien que public, permettant une réduction générale du temps de travail (au niveau de 32h voire 28h hebdomadaires).

- *La réforme des finances publiques* affecterait aussi bien le volet dépenses que le volet recettes, le tout devant s'accompagner d'un renforcement du contrôle démocratique sur ces finances dans le cadre de la démocratie représentative comme au-delà d'elle (démocratie participative, etc.) Le volet recette supposerait une réforme fiscale privilégiant largement la fiscalité directe sur la fiscalité indirecte et en augmentant la progressivité, d'une part par l'élargissement de son assiette (en y intégrant les éléments du patrimoine et des revenus qui en ont été exclu ou écarté) et augmentant ses taux en créant des tranches supplémentaires. Quant au volet dépenses, il devrait favoriser celle des dépenses les plus immédiatement nécessaires (logement, santé) et les plus porteuses d'avenir (formation, loisirs, culture).

Ses compléments. Qu'il s'agisse de la création de nouveaux emplois ou de l'affectation des dépenses publiques à de nouveaux objectifs, cette nouvelle *répartition* des richesses ne peut ni ne doit faire l'économie d'un vaste débat sur les conditions sociale de la *production* des richesses. Dans l'immédiat, il convient d'imposer que cette nouvelle répartition se fasse en fonction de la nécessité de satisfaire les besoins du plus grand nombre mais aussi de faire face aux urgences de la crise écologique dans lequel nous a plongé le productivisme capitaliste. Plus largement, ce débat devrait soulever des questions plus générales relatives à l'usage des forces productives de la société et, par conséquent, à la propriété des moyens sociaux de production qui donnent le pouvoir de décider de cet usage. Là encore, il faut parier sur la dialectique du trajet et du projet qui conduit le premier à dépasser fins immédiates du premier par la mise en œuvre des moyens qui permettent de les atteindre.

Ses conditions politiques. Elles sont quelque peu différentes de celles de l'objectif précédent. Elles supposent la combinaison de luttes salariales de grande ampleur, capables d'imposer des augmentations de salaires directs et des embauches aux entreprises capitalistes avec l'action gouvernementale s'appuyant sur une majorité parlementaire fondée aux mains d'*une gauche radicale*, formée de réformistes antilibéraux, qui ont compris que la mise en œuvre d'un programme de type social-démocrate passe aujourd'hui par un affrontement avec la majeure partie de la classe dominante et qui sont prêts à s'y engager, et d'éléments de la anticapitaliste. Elle suppose donc la mise au point

entre les uns et les autres d'un « programme commun de gouvernement » fondé sur le projet d'imposer un autre mode de fonctionnement du capitalisme que celui dans lequel le néolibéralisme l'a enfermé. Si c'est là l'horizon ultime pour des réformistes antilibéraux, ce ne serait évidemment qu'une étape pour des anticapitalistes conséquents, les uns et les autres pouvant cheminer de concert et s'allier le temps nécessaire à son franchissement.

Rompre avec l'Europe néolibérale

Là encore, cet objectif ne pourrait être atteint que moyennant la conquête par une gauche radicale d'une majorité parlementaire. Mais celle-ci auraient à choisir entre deux stratégies qui sont d'ailleurs déjà en discussion au sein de la gauche radicale française : une rupture par le bas et une rupture par le haut.

La rupture par le bas. Placée sous la bannière de «la démondialisation», elle se propose de revenir d'un espace *transnational* de (non) régulation libérale de l'économie capitaliste à un espace *international* de régulation de type de celui de l'Etat keynéso-fordiste[4]. Elle compte s'appuyer notamment sur :

● sortie de l'euro et des dévaluations répétées destinées à rendre compétitives les entreprises nationales sur le marché extérieur et redonner des marges de manœuvre à la politique économique nationale, en redonnant notamment la possibilité à la Banque centrale nationale de créer de la monnaie pour financer le déficit public ;

● le rétablissement d'un protectionnisme sélectif, aussi étendu que nécessaire à la préservation des intérêts des entreprises nationales sur le marché intérieur et aussi négocié que possible avec les principaux partenaires et concurrents économiques ;

● le rétablissement du contrôle des changes, du mouvement des capitaux et une taxation sur toutes les transactions financières internationales opérées sur le marché financier national ;

● une prise de contrôle par l'Etat d'une large part du secteur bancaire, à commencer par la Banque centrale, pour assurer et contrôler le financement des entreprises et la création de monnaie ;

● une fois corrigé le déséquilibre intervenu dans le partage de la « plus-value » au cours des trente dernières années, le rétablissement d'un cercle vertueux de croissance proportionné des salaires et des profits de manière à créer les conditions d'une croissance créatrice de richesses et d'emplois à la fois.

Bref, il s'agit en gros de *défaire toute l'œuvre de libéralisation et déréglementation des marchés opérés par le néolibéralisme et d'en revenir, s'agissant de l'Europe, au stade d'un simple marché commun*, éventuellement assorti d'une monnaie commune (envers l'extérieur) dans laquelle les différentes monnaies nationales seraient convertibles mais à des taux variables voire flottants. Les principales critiques que l'on peut adresser à cette stratégie sont les suivantes[5] :

● Elle se fonde largement sur une erreur d'appréciation quant à l'importance relative des facteurs de la crise structurelle du capitalisme dans sa phase actuelle. En effet, elle en attribue la responsabilité pour l'essentiel à la gestion néolibérale (notamment à l'institution de ce carcan qu'est l'euro), alors que nous avons vu que le principal facteur de cette crise est le déséquilibre introduit dans le partage de la valeur ajoutée dont les politiques néolibérales n'ont été au mieux qu'un moyen et un accélérateur.

● Elle s'illusionne sur la possibilité de revenir à un espace international de régulation du capitalisme en méconnaissant le fait que le passage d'un espace international à un espace transnational ne correspond pas seulement à un degré supérieur de « mondialisation » de la circulation du capital (du capital-marchandise mais aussi du capital-argent) mais encore à un degré supérieur de « mondialisation » du procès de production du capital : à la décomposition-recomposition des procès de production en différents segments répartis sur différents Etats, recourant massivement à la filialisation et à la sous-traitance internationale, à la «mondialisation» en somme du modèle de «l'usine fluide, flexible et diffuse» dont les entreprises transnationales sont la parfaite réalisation. Dès lors, le rétablissement de barrières protectionnistes et de mesure de contrôle et de restriction des mouvements de capitaux aux frontières, loin de contribuer au développement du capital (industriel ou commercial) national, constituerait plutôt en obstacle à son développement.

● Elle sous-estime les risques inhérents à tout repli sur l'espace national. *Risques économiques* : rompre avec l'euro oblige les Etats dont la balance commerciale est déficitaire à en payer le prix immédiat en termes de dévaluation de la monnaie nationale ; les dévaluations sont des armes à double tranchant qui peuvent autant nuire à la compétitivité des entreprises nationales (en renchérissant les importations) que la renforcer ; elles comprennent ainsi le risque d'une spirale régressive faite de dévaluations à répétition qui ruinent toujours un peu plus la base de l'appareil productif national et se traduit en définitive en austérité pour les salariés. Mais aussi *risques politiques* : celui de cautionner, à son corps défendant, la propagande , à composante xénophobe et raciste, de l'extrême droite, qui a déjà commencé à exploiter la situation, et à laquelle la sortie de l'euro pourrait ouvrir un boulevard surtout si elle devait entraîner une régression socio-économique.

● Ces risques sont d'autant plus sérieux qu'il s'agit là d'*une stratégie non coopérative* : par les dévaluations compétitives, elle vise en effet à sortir de la crise sur le dos des autres (des capitaux étrangers et de leurs salariés respectifs, des Etats étrangers et de leurs populations respectives), en rendant ainsi impossible tout appel à la solidarité internationale des travailleurs. Autrement dit, au mieux elle se condamne à réussir *une sortie de crise dans un seul pays*, selon une voie que l'on ne peut en ce sens qualifier que de *nationaliste*. Et, dans cette mesure même, elle ne se distingue pas fondamentalement de la perspective néolibérale à laquelle elle prétend pourtant s'opposer, celle d'une guerre indéfinie de tous contre tous, dont est censé résulter le bien commun.

● Enfin – et cela est déjà en partie contenu dans ce qui précède – pareille stratégie n'ouvre aucune perspective de rupture avec le capitalisme : elle ne crée pas les conditions d'une dynamique qui, partant de la poursuite d'objectifs défensifs (éviter la régression sociale, défendre les intérêts immédiats des travailleurs salariés), permettrait de voire se développer des luttes pour le contrôle et le pouvoir des travailleurs sur leurs propres conditions d'existence et, en définitive, la transformation socialiste de la société.

La rupture par le haut. Sans faire de la rupture avec l'UE ni, en particulier, de la sortie de l'euro un préalable, elle parie sur la possibilité d'étendre au niveau euro-

péen les mesures antilibérales (moratoire sur la dette publique en vue de son audit et de sa récusation finale, augmentation des salaires directs et indirects, réduction du temps de travail, taxation accrue du capital, des hauts revenus et des gros patrimoines, nationalisations de banques et des compagnies d'assurance, institution de politiques de redistribution au niveau européen, etc.) que prendrait un gouvernement d'un Etat membre de l'UE, du fait de leur caractère *progressiste*(elles sont favorables au plus grand nombre) et de leur caractère *coopératif*(contrairement aux mesures préconisées par la stratégie précédente, elles ne lèsent pas les autres Etats et peuples et ne jouent pas de la concurrence entre les Etats et les peuples – elles sont au contraire d'autant plus efficaces qu'elles sont reprises par d'autres et leur efficacité ne fait que croître avec leur diffusion). Le tempo ● donc être le suivant :

● On prend des mesures antilibérales de nature progressiste et coopérative (par exemple en matière salariale et en matière fiscale), y compris en prenant le risque politique d'enfreindre les règles de l'UE (par exemple concernant les critères de Maastricht ou la libre circulation des capitaux notamment financiers).

● On propose aux autres gouvernements d'en faire autant, tout en expliquant (notamment en direction des travailleurs) tous les bénéfices que la majorité des Européens peut en retirer, en proposant de modifier en conséquence les règles de l'UE et en incitant les travailleurs et les forces de la gauche radicale des autres Etats à s'engager dans cette voie par leurs luttes et leur mobilisation.

● On n'exclut pas l'épreuve de force (le bras de fer), en préparant en brandissant la menace de la sortie de l'UE et de l'euro, en expliquant le coût que cela aurait pour tout le monde en Europe – y compris pour les Etats qui ont été actuellement gagnants dans le processus de mise en concurrence généralisée au sein de la zone euro. La sortie de l'UE ne doit pas être un préalable mais une arme de dernier recours à utiliser dans une tactique de chantage, en pariant sur la capacité de nuisance que peut avoir la simple menace de son emploi, d'autant plus grande qu'est important le poids économique et politique de l'Etat ou de la coalition d'Etats membre(s) qui la brandit… avant de devoir passer éventuellement à l'acte.

Quelle chance possède une telle stratégie de gagner ? Tout dépendra en définitive du degré de mobilisation des salariés, tant dans l'Etat qui prendrait l'initiative d'une telle politique que dans les autres Etats invités à la suivre. Et, en cas d'échec, ne resterait-il plus d'autre alternative que la rupture par le bas ?

En guise de conclusion

Je terminerai par deux analogies historiques. S'il faut toujours se méfier des analogies (comparaison n'est pas raison…), elles peuvent être suggestives.

Dans une célèbre conférence sur «Les causes sociales du déclin de la civilisation antique»[6], Max Weber compte parmi les causes de premier ordre le refus de la classe dominante patricienne romaine, propriétaire des grandes latifundia et maîtres du pouvoir politique à Rome et dans les provinces de l'Empire, de continuer à acquitter l'impôt. Ce refus s'est notamment traduit par une fuite de cette classe hors des villes et son installation sur ses terres, entraînant une ruralisation de l'ensemble de la civilisation antique et surtout privant ainsi l'Etat des ressources fiscales nécessaires à la défense de l'Empire et au maintien des conditions générales de la domination de la classe patricienne. Celle-ci allait finalement en payer le prix fort sous la forme de sa destruction partielle lors des invasions barbares qui coûteront la vie à bon nombre de ses membres et tout ou partie de leurs propriétés aux survivants.

N'est-ce pas à un semblable aveuglement de la classe dominante quant à ses intérêts fondamentaux à long terme, fondé là encore sur sa réticence voire sa haine à l'égard de l'Etat dans sa dimension fiscale, que l'on retrouve aujourd'hui au cœur de l'endettement public ? En refusant de payer le prix de cet appareil qui lui garantit pourtant les conditions générales de sa domination de classe, la bourgeoise scie tout simplement l'une des branches sur lesquelles elle est assise.

Faisons un saut dans le temps. A l'origine immédiate de toutes les révolutions bourgeoisies classiques (celle qui démarre dans les années 1560 dans les Pays-Bas espagnols, celle qui conduira Charles Stuart sur l'échafaud en 1649 en Angleterre, celle qui amènera les colonies britanniques nord-américaines à l'indépendance, et bien évidemment la Révolution française qui passe à tort pour le prototype des révolutions bourgeoises), il y a toujours un problème sinon de dette publique du moins de fiscalité perçue comme injuste. Les deux questions qui se trouvent alors toujours posées, implicitement et même explicitement, sont d'une part celle de ce que le pouvoir et, à travers lui, la société dont il est le représentant officiel, est en droit d'exiger de chacun comme contribution au bien public et, d'autre part, celle de l'usage qui est fait de l'impôt. C'est faute que le pouvoir en place sache répondre en des termes considérés comme acceptables par le plus grand nombre que les révolutions éclatent. Ne se trouve-t-on pas aussi aujourd'hui dans une semblable situation ?

Alain Bihr

1) Je m'inspire ici librement de certaines propositions développées par Damien Millet et Eric Toussaint (sld), La dette ou la vie, CADTM, 2011, ainsi que par François Chesnais, Les dettes illégitimes, Raison d'Agir, 2011.

*2) Cf. « Quatre raisons pour abolir les dettes publiques au Nord comme au Sud », **A Contre-Courant**, n°226, juillet 2011.*

3) Je m'appuie ici pour partie sur les propositions esquissées par Michel Husson dans « Une stratégie européenne pour la gauche », Socialist Resistance, décembre 2010 http://hussonet.free.fr/srmh10f.pdf et dans « Euro, en sortir ou pas », A l'Encontre, 18 juillet 2011 http://alencontre.org/?p=3240 ou http://hussonet.free.fr/socregfw.pdf ainsi que par Onaran dans « An internationalist transitional programme towards an anti-capitalist Europe: A reply to Costas Lapavitsas », Socialist Resistance, avril 2011 http://socialistresistance.org/1936/debate-ozlem-onaran-replies-to-costas-lapavitsas

4) Parmi les promoteurs et défenseurs de cette stratégie, citons Arnaud Montebourg, Votez pour la démondialisation, Flammarion, 2011 ; Jacques Sapir, « S'il faut sortir de l'euro… », http://gesd.free.fr/sapirsil.pdf et La Démondialisation, Le Seuil, 2011 ; Frédéric Lordon, « La démondialisation et ses ennemis », Le Monde Diplomatique, août 2011.

5) Je reprends à partir d'ici certains des éléments d'analyse et des arguments exposés par Michel Husson, « Euro : en sortir ou pas », op. cit. et par Geneviève Azam et alii, « La démondialisation, un concept superficiel et dangereux », Médiapart, 6 juin 2011.

6) Traduit et publié dans Max Weber, *Economie et société dans l'antiquité*, Paris, La Découverte, 1988.

A propos des voies alternatives…

Puisqu'Alain Bihr nous invite à débattre des voies alternatives à la sortie de crise, et compte tenu de l'état de mobilisation des *Indignés*[1], je voudrais émettre quelques remarques susceptibles de favoriser la discussion parmi ceux qui se reconnaissent dans l'option anticapitaliste.

En internationaliste, Alain nous invite à faire un véritable pari pascalien dans ce qu'il dénomme une sortie par en haut. Il mise sur l'avènement d'un gouvernement d'un Etat membre de l'Union Européenne, composé d'antilibéraux et d'anticapitalistes, disposant d'un «programme commun» instituant un moratoire et une récusation des dettes publiques, une augmentation des salaires directs et indirects, la réduction du temps de travail et il mise sur la possibilité d'étendre au niveau européen, ces mesures antilibérales. Même s'il prend la précaution justifiée de souligner que tout dépendra du «*degré de mobilisation des salariés*», on voit mal comment un tel gouvernement pourrait advenir tout particulièrement en France. On ne discerne pas non plus comment il pourrait «proposer à d'autres» de suivre la même voie que la sienne. Ce scénario semble reposer sur la conquête improbable, compte tenu du rapport de forces sociales actuel, du pouvoir parlementaire. Même si des accélérations de l'Histoire peuvent précipiter des modifications substantielles du paysage politique, on semble très loin de cette perspective, à moins de donner consistance et d'enrichir ce pari tout en le corsetant de trois conditions interdépendantes à remplir.

1) Un développement d'ampleur suffisante des forces politiques, syndicales, associatives ancrées dans les classes populaires ayant acquis une cohésion telle, qu'elles puissent produire un «programme commun». Celui-ci ne peut résulter que d'un large débat démocratique émanant directement du mouvement social, ce dernier s'étant doté de formes d'organisation qui lui soient propres. Sorti ainsi des vieux schémas d'encadrement corporatistes et réformistes, il serait en capacité de résister aux manœuvres d'enlisement et de récupération aventuristes et réformistes.

2) La vision commune de rejet du système serait largement partagée, voire majoritaire, ce qui, au sortir d'une crise politique, permettrait la conquête pacifique du pouvoir, la classe dirigeante étant largement discréditée. Le nouveau pouvoir constituant s'attellerait immédiatement, outre à la mise en œuvre de son programme commun, à briser l'ancien appareil d'Etat. En France, il pourrait faire coexister un Parlement élu à la proportionnelle intégrale avec un «Sénat» composé de délégués élus de conseils ouvriers et populaires. Mais, ce scénario pourrait plus vraisemblablement se produire dans des pays de la périphérie de l'UE … Toutefois, sa mise en œuvre devrait être précédée d'acquisitions de positions de pouvoirs (locaux !) et surtout de l'émergence d'une nouvelle culture politique et culturelle qui relèguerait l'hégémonie de la classe dominante au musée des antiquités.

3) Les combats menés sur fond de crise(s) politique(s) pour défendre, promouvoir, imposer des mesures d'urgence sociale en s'affrontant aux forces libérales et sociales libérales auraient dissipé nombre d'illusions sur les partis dominants, entraînant leur affaiblissement-dislocation. Les classes populaires disposant d'organes de luttes seraient par conséquent en capacité de peser sur le débat public pour neutraliser, rallier les classes moyennes et tétaniser les forces répressives de l'appareil d'Etat, y compris ses organisations supplétives d'extrême droite.

Certes, on peut rêver, mais pour faire bouillir les marmites du futur, il est plus pertinent de considérer, comme l'écrivait Marx dans la critique du programme de Gotha, que «*toute action, tout mouvement réel importe plus qu'une douzaine de programmes*» ou de scénario. Pour l'heure, le «restons les pieds sur terre» – ce qui n'empêche nullement de rêver – s'impose.

Il convient de miser sur la radicalisation du mouvement d'indignation et de protestation afin d'être utile à l'inversion du rapport de forces qui reste défavorable. Comme le souligne le texte de *Temps critique,* dont des extraits ont été reproduits dans le n° 227 d'ACC, il faut «*éviter de brandir des illusions ou des chimères*» ou d'agiter l'exemple du KAPD de 1920 car nous sommes à cent lieues de cette situation révolutionnaire[2]. Or, la mobilisation des précaires, des déclassés, en Espagne notamment, (la situation semble plus radicale en Grèce, encore que …) se caractérise par une aspiration-frustration à la démocratie … confisquée. Ces comportements protestataires s'ils n'ont guère de perspectives politiques peuvent susciter une dynamique subversive, pour autant que les débats en leur sein portent sur les raisons de la crise du capitalisme, la contestation des politiques de sauvetage des banques et des créanciers, la répudiation des politiques d'austérité imposées et l'occupation des centres économiques et politiques du système. Nous n'en sommes pas là mais il n'est guère hasardeux de prévoir que la mobilisation contre le paiement des dettes publiques puisse y contribuer. Nous entrons désormais dans une crise de gouvernementalité des castes politiques d'alternance qui, faute de savoir comment gérer la faillite d'un certain nombre de banques et de créanciers et harcelées par le mouvement populaire, perdent toute crédibilité, ouvrant la voie à des crises politiques de plus en plus prononcées. Ces crises sont autant de possibilités de brèches ouvertes à l'irruption du mouvement populaire à qui il faut concéder la satisfaction partielle de ses revendications, vécues par lui comme autant de victoires qui en appellent d'autres.

Gérard Deneux, le 19.09.2011

1) Les indignés : «écart ou sur-place ?» n° 227 d'ACC.

2) Pour le débat sur l'Allemagne de 1920 qui en montre la complexité … catastrophique, lire à ce sujet « Allemagne 1918. Une révolution trahie » Sébastian Haffner – éd. Complexes et « Le Parti communiste allemand sous la République de Weimar » Ossip K Flechthein – éd. Maspero

Depuis de nombreuses années, les éditos d'ACC et d'AL sont publiés dans les deux revues, avec un léger décalage dans le temps, parfois, quand les dates de nos parutions respectives ne correspondent pas. Nous publions ci-dessous l'édito du numéro 211 (Novembre 2011) d' "***Alternative Libertaire***".

Quand elle est diffusée en kiosque (une fois sur deux, c'est le cas pour ce numéro de novembre), cette revue coûte 2 euros au numéro. Elle est disponible par abonnement : 20 euros pour un an (11 numéros) à adresser à "Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19.

L'État colonial tue

Il y a la Grèce. Et il y a Mayotte. Dans les deux pays, la lutte sociale est acharnée. Dans les deux pays, le pouvoir fait parler la force. À Mayotte, confetti colonial fraîchement «départementalisé», c'est bien l'État français qui a tué. Depuis le 27 septembre c'est la grève générale et la situation est quasi-insurrectionnelle sur la majeure partie de l'île. Les manifestations contre la vie chère, les barrages à la manière des *piqueteros* argentins, sont quotidiens.

Le mercredi 19 octobre dernier c'est un homme de 39 ans qui mourrait après avoir subi un tir de flash-ball à bout portant. Peu avant un jeune garçon de 9 ans avait perdu un œil dans des circonstances similaires. Et ce sont encore plus de forces policières et militaires qui sont acheminées sur place pour mater la mobilisation des travailleurs, des travailleuses et du peuple de Mayotte. Scénario qui rappelle les modalités que met généralement en œuvre l'Etat français pour «gérer» les «évènements» dans les colonies.

Le silence médiatique est assourdissant et comme souvent peu de cas est fait des hommes et des femmes qui se battent pour leurs droits dans les colonies. On se souvient des morts de mai 1967 en Guadeloupe, de ceux de la Grotte d'Ouvéa de mai 1988 en Kanakie. Et bien sûr de ceux d'Octobre 1961, algériens manifestants à Paris pour l'indépendance. L'État français est loin de reconnaître ses responsabilités dans les meurtres commis envers des populations qui n'ont pas la chance d'être «métropolitaines». Le colonialisme a la vie dure : qu'il crève.

Alternative Libertaire, fin octobre 2011

Refusons de vivre en dettocratie

Nous avons appelé à créer, partout, des conseils populaires pour l'annulation de la dette et nous proposons dans notre bulletin, depuis plusieurs mois, analyses et réflexions, données chiffrées afin de passer à l'offensive contre l'arnaque de la dette publique, contre ce racket cynique contre les peuples. Qu'elles soient des dettes odieuses ou illégitimes, des dettes privées devenues publiques pour sauver les banques en les «recapitalisant», les peuples n'ont pas à les rembourser. Au moment où les Conseils populaires contre la dette ou autres comités contre la règle d'or et le remboursement de la dette naissent en France, il s'agit ici de faire le point sur les mobilisations en Europe, là où la crise a déjà frappé (Grèce, Portugal, Irlande, Islande…)

«Les origines de la dette remontent aux origines du colonialisme. Ceux qui nous ont prêté de l'argent, ce sont eux qui nous ont colonisés. Ce sont les mêmes qui géraient nos économies. Ce sont les colonisateurs qui endettaient l'Afrique auprès des bailleurs de fond… L'on nous a amenés à compromettre nos peuples pendant 50 ans et plus. La dette, sous sa forme actuelle, est une reconquête savamment organisée de l'Afrique, pour que sa croissance et son développement obéissent à des normes qui nous sont totalement étrangères. Faisant en sorte que chacun de nous devienne ***l'esclave financier****, c'est-à-dire* ***l'esclave tout court****, de ceux qui ont eu l'opportunité, la ruse et la fourberie de placer des fonds chez nous avec l'obligation de rembourser. .. La dette ne peut pas être remboursée parce que d'abord* ***si nous ne payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas. Soyons-en sûrs. Par contre si nous payons, c'est nous qui allons mourir. Soyons en sûrs également****. Ceux qui nous ont conduits à l'endettement ont joué comme au casino. Tant qu'ils gagnaient, il n'y avait point de débat. Maintenant qu'ils perdent au jeu, ils nous exigent le remboursement. Et on parle de crise. Non, ils ont joué, ils on perdu, c'est la règle du jeu et la vie continue. Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous n'avons pas de quoi payer. Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous ne sommes pas responsables de la dette. Nous ne pouvons pas payer la dette parce qu'au contraire les autres nous doivent ce que les plus grandes richesses ne pourront jamais payer, c'est-à-dire la dette de sang. C'est notre sang qui a été versé…»* Cette clairvoyance fut assassinée ! Cette voix est celle de Thomas Sankara, président du Conseil national révolutionnaire du Burkina Faso, appelant les Etats africains à créer un front uni contre la dette, lors du sommet de l'OUA (organisation de l'unité africaine) le 29 juillet 1987, à Addis Abéba.

«Si vous voulez récupérer votre argent, ce n'est certainement pas en suivant des procédures légales à ne pas en finir mais ***en militant****, en vous exprimant par tous les moyens pour faire honte à ces Etats occidentaux qui attaquent le pouvoir normatif des Etats, contestent la souveraineté populaire, subvertissent la démocratie, ravagent la nature et détruisent les hommes et leurs libertés …* ***La dette et la faim sont les deux armes de destruction massive*** *utilisées par les maîtres du monde pour asservir les peuples, leur force de travail, leurs matières premières, leurs rêves»*. Jean Ziegler aux Tunisiens lors d'une conférence organisée par l'Association tunisienne de la Transparence financière le 11 juin 2011 à Tunis

Répudier ou annuler les dettes illégitimes ou odieuses d'un pays, c'est possible.

Les dettes sont illégitimes et/ou odieuses lorsqu'elles ne répondent pas aux besoins et aux intérêts de la population, génèrent des désastres humains, sociaux, écologiques et politiques, lorsqu'elles sont contractées par des dictateurs, ou sans le consentement des peuples et en toute connaissance de cause par les créanciers. Cette doctrine de droit est fondée sur des faits antérieurs à sa formulation en 1927 par Alexander Sack, juriste russe et ancien ministre de Nicolas II, émigré en France après la révolution de 1917, prof de droit à Paris. Il écrivait : «*si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'Etat mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée, par conséquent, elle tombe avec la chute de ce pouvoir*». Cette proposition peut être perçue comme progressiste : elle servait à cette époque les intérêts d'une grande puissance en construction : les USA. Ceux-ci avaient créé un précédent en **1898**, lorsque, victorieux des Hispaniques, ils prennent le contrôle de **Cuba,** et, simultanément acquièrent la dette réclamée par l'Espagne, qu'ils refusent de payer au prétexte qu'elle a été imposée au peuple cubain. Le Traité de Paris de 1898 valide cette interprétation, la dette est annulée. Quelques années auparavant, en **1863**, **au Mexique**, Benito Juarez suspend le remboursement de la dette extérieure, contractée notamment par le dictateur Antonio Lopez de Santa Anna, ce qui fut un prétexte pour Napoléon III pour intervenir militairement afin d'empêcher l'extension américaine. **En 1919**, le Traité de Versailles annule la dette réclamée par **l'Allemagne à la Pologne**, celle-ci ayant servi à coloniser un pays. **En 1923**, au **Costa Rica**, le gouvernement annule tous les contrats passés par le dictateur Federico Tinoco ayant détourné des fonds prêtés par la Royal Bank of Canada (banque britannique) entre 1917 et 1919. La Cour d'arbitrage internationale validera la loi costaricaine. Plus récemment, **en 1998**, le British International Development Committee du Parlement britannique a plaidé pour l'annulation de la **dette rwandaise**, pour son caractère odieux. *«Une grande partie de la dette extérieure du Rwanda fut contractée par un régime génocidaire ... Certains argumentent que ces prêts furent utilisés pour acheter des armes et que l'administration actuelle, et en dernière instance la population du Rwanda, ne devrait pas payer ces dettes odieuses. Nous recommanderons au gouvernement qu'il pousse tous les créanciers bilatéraux, et en particulier la France, à annuler la dette contractée par le régime antérieur*». Les Gouvernements successifs en France ne se sont pas sentis concernés !

La plupart des dettes odieuses du 19ème et 20ème siècle concernent les pays d'Amérique latine, et l'on retrouve derrière ces refus de paiement, une puissance unique : les USA. Au 21ème siècle, le même schéma se reproduit : en **2003**, après l'invasion de l'Irak et la chute du régime de Saddam Hussein, **les Etats-Unis plaident pour l'annula-**

Vous qui lisez régulièrement ce bulletin, dites-nous si vous avez connaissance d'un Comité, d'un Conseil populaire qui voit le jour.

Vous trouverez sur le site d'ACC dans la catégorie «Dette publique» -que nous nous efforçons de mettre régulièrement à jour-, de nombreux textes déjà parus dans nos colonnes, ainsi que des documents de travail élaborés par différents groupes. Vous y trouverez également le texte paru dans notre dernier numéro et intitulé ***«L'audit : un compromis «citoyen» entre bourgeoisie éclairée et encadrement»***, **avec** les notes qui, suite à un incident informatique, ont malencontreusement disparu dans la version publiée dans le n° 228.

tion de la dette de l'Irak afin d'épargner au nouveau régime qu'ils viennent d'instaurer dans le pays de devoir la rembourser. Prenant conscience du risque de créer un précédent, ils cessent très vite d'invoquer l'argument de la dette odieuse et obtiennent du Club de Paris une annulation de 80% des dettes irakiennes en trois fois sans référence à son caractère odieux.

Pour juger de la nullité d'un contrat de prêt, il faut non seulement prêter attention aux clauses du contrat mais également aux circonstances entourant la conclusion de celui-ci et à la destination réelle des fonds empruntés. Vices du consentement, corruption du contractant, contrainte exercée par le contrac-

tant… A titre d'exemple, la France de Charles X en 1825 contraint Haïti (seule révolte d'esclaves qui ait accouché d'un Etat) au paiement d'une rançon colossale en échange de la reconnaissance de son indépendance (treize bateaux français équipés de 494 canons entourèrent l'île avec la consigne suivante : en cas de refus, blocage des ports). En 2010, Haïti continuait à payer les conséquences de sa naissance, la France lui ayant extorqué 90 millions de francs or (soit quelques 17 milliards d'euros) pour indemniser les colons. Lors du tremblement de terre en 2010, Sarkozy attribuait une aide 326 millions et annonçait, de cette manière, l'annulation de la dette de 56 millions ! Pour lui, soustraction vaut annulation !! La France remboursera-t-elle les 17 milliards extorqués ?

Certaines dettes peuvent être dites illégitimes du fait de la cause illicite ou immorale du contrat : achat de matériel militaire, financements conditionnés à l'ajustement structurel, construction de projets non rentables, les dénommés «éléphants blancs», comme le barrage d'Inga en RDC (République Démocratique du Congo) qui n'a pas bénéficié à la population, puisque 10% à peine ont accès à l'électricité. On pourrait citer le scandale des Jeux Olympiques de 2004 en Grèce, pour lesquels les autorités helléniques prévoyaient une dépense de 1,3 milliard de dollars, qui a atteint 20 milliards.

Pour autant, les dettes sont annulées par un acte volontaire d'un gouvernement (les quelques exemples cités le démontrent) ; cette procédure fait appel au «bon vouloir du prince». De la même manière et plus récemment dans le contexte de crise et à la suite de luttes sociales et de refus des réductions des droits sociaux, en Argentine et en Equateur, les armes du droit international ont permis d'annuler tout ou partie de la dette, l'initiative émanant toujours du Gouvernement.

Peut-on affirmer que les dettes privées, transformées en dettes publiques, sont illégitimes ?

Les crises financières qui ont éclaté dans les années 1990 dans le sud-est asiatique, en Equateur, en Argentine, au Brésil et en Russie trouvent leur origine dans l'application des mesures préconisées par la Banque Mondiale et le FMI, qui imposent la dérèglementation du système financier et l'interdiction du contrôle par les Etats des mouvements des capitaux. Dès que les perspectives de profits se sont assombries, les capitaux étrangers ont fui ces pays, entraînant des faillites bancaires en chaîne. Les dettes de ces banques privées sont devenues les dettes publiques des Etats, sous l'impulsion des responsables de ces crises : la BM et le FMI. La crise mondiale, qui a éclaté en 2007, a encore aggravé la situation des finances publiques et accru le niveau de la dette publique du fait de l'intervention des gouvernements du Nord pour sauver les banques en faillite. L'augmentation vertigineuse de cette dette publique constitue le résultat des politiques néolibérales appliquées depuis les années 80 qui diminuaient les impôts des riches et des grandes entreprises, raréfiant ainsi les recettes de l'Etat qui devenaient insuffisantes, d'où le recours à l'endettement public pour financer les dépenses de l'Etat, auprès des banques privées. C'est cette «dette» que les peuples doivent rembourser. Ainsi, la dette de l'Equateur est-elle illégitime ?

En Equateur, les politiques des dictatures militaires (1972-1979) puis les politiques ultralibérales des gouvernements successifs pendant près de 20 ans, préconisées par le FMI et la Banque mondiale, desquels dépendait l'obtention de nouveaux prêts pour rembourser les anciens, a eu des conséquences sociales désastreuses : 80% de la population avec moins de 2 dollars par jour, des milliers de petites et moyennes entreprises industrielles et agricoles, incapables de rivaliser avec l'invasion des produits importés moins chers car fortement subventionnés, provoquent chômage et émigration de millions d'Equatoriens en Europe et aux Etats-Unis. L'Equateur est littéralement pillé de ses ressources (principalement le pétrole et les bananes), systématiquement spoliées par les grandes multinationales, les créanciers et les grands propriétaires. Il est, en 2005, le pays d'Amérique du Sud qui doit consacrer la part la plus élevée de son budget au remboursement de la dette, réduisant de manière drastique les dépenses publiques. En 1980, 40% du budget était destiné à la santé et l'éducation et 15% au service de la dette (intérêts + capital emprunté). En 2005, la situation est inversée : le gouvernement dédie 40% du budget au service de la dette pendant que les dépenses de santé et d'éducation ne totalisent que 15% du budget ! Ces politiques néolibérales ont condamné l'Equateur au sous-développement et à la perte de sa souveraineté. En novembre 2006, les Equatoriens élisent Rafael Correa à la présidence de la République. Il refuse l'intégration à l'ALCA (zone de libre-échange des Amériques), participe activement à la création de la Banque du Sud, engage la restructuration de la dette publique et poursuit l'audit de la dette publique impulsé par son prédécesseur Alfredo Palacio. Enquêter sur le processus d'endettement est une décision souveraine du gouvernement. Il décidera de l'annulation partielle de la dette et de mesures spécifiques de reprise de la souveraineté nationale (plus question d'emprunter au FMI, expulsion du représentant permanent de la BM ainsi que des représentants du FMI. Chrétien de gauche, Rafael Correa n'est pas un révolutionnaire mais il choisit d'assainir les finances de son pays non pas en faisant des coupes claires dans les dépenses, mais en faisant le tri dans les factures. Fin 2008, la commission d'audit confirme que la dette extérieure commerciale, engagée avec des institutions privées est majoritairement illégale et illégitime, suite à des détournements de la loi pour imposer des contrats léonins. Correa suspend les remboursements, laisse les titres s'effondrer, puis les rachète à 35 % de leur valeur. Il se débarrasse de près d'un tiers de la dette extérieure publique.

Rien ne se produira dans les pays européens sans mouvement social et rapport de forces

La preuve par la Grèce

Au cours de la période 2005-2009, les banques des pays de l'ouest européen ont augmenté leurs prêts à la Grèce (tant au secteur public que privé) une première fois entre décembre 2005 et mars 2007 (le volume des prêts a augmenté de 50%, de 80 à 120 milliards de dollars). Malgré la crise des subprimes aux Etats-Unis, les prêts ont de nouveau augmenté fortement (+ 33%) entre juin 2007 et l'été 2008 (de 120 à 160 milliards) puis ils se sont maintenus à un niveau élevé (120 milliards). Cela signifie que les banques privées d'Europe occidentale ont utilisé l'argent que leur prêtaient massivement et à bas coût

la BCE, la Banque d'Angleterre, la FED pour augmenter leurs prêts à des pays comme la Grèce sans aucune considération des risques. Les banques privées ont donc une très lourde part de responsabilité dans l'endettement excessif de la Grèce. Le 8 août 2011, la BCE a commencé à racheter des titres de la dette des Etats, et notamment de la Grèce, aux banques sur le marché secondaire. Entre mai 2010 et mars 2011, elle a acheté pour 66 milliards d'euros de titres grecs aux banquiers et aux autres zinzins (investisseurs institutionnels : banques, compagnies d'assurances, fonds de pension ...) ce qui leur permet de spéculer et d'engranger des profits juteux. En effet, les banques peuvent racheter des titres sur le marché secondaire ou sur le marché de gré à gré qui échappe à tout contrôle, à des prix cassés (42.5% de leur valeur) et les revendre à la BCE à 80%. Les statuts de la BCE ainsi que le traité de Lisbonne interdisent à la BCE de prêter directement aux Etats. Le scandale c'est

que les banques empruntent à du 1 à 1.5% à la BCE pour prêter à certains Etats à au moins 3.75%. Une fois qu'elles ont acheté les titres et qu'elles perçoivent cette rémunération, elles font coup double : elles déposent en garantie ces titres, empruntent à nouveau à taux très bas à la BCE et prêtent cet argent à court terme aux Etats à des taux d'intérêt très élevés (entre 15 et 20% à la Grèce récemment) !

Comment faire pour délégitimer et renverser ce système en Europe ?

Le 4 mars 2011, des économistes, des militants, des intellectuels et des parlementaires du monde entier ont appuyé un **appel pour auditer les dettes publiques de la Grèce**. L'appel demande l'établissement d'une commission publique pour examiner la légalité et la légitimité de ces dettes en vue d'obtenir l'annulation de la partie illégitime et la poursuite des responsables. La dette publique grecque est supposée augmenter de 299 milliards d'euros (127% du PIB) en 2009 à 362 milliards (159% du PIB) en 2011. Face au danger d'un défaut de paiement et à la possibilité de faillite bancaire à travers l'Europe, l'UE a répondu par des mesures de «sauvetage» qui ont temporairement facilité les prêts dans les Etats de la zone Euro et protégé les banques. Mais ces mesures ont échoué à calmer les marchés financiers et les taux d'intérêt pour les pays de la périphérie de la zone euro ont poursuivi leur hausse. La Grèce, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal ont diminué les salaires et les retraites, réduit les dépenses publiques, restreint les dépenses sociales liées au bien-être, privatisé les entreprises publiques, dérégulé les marchés. Une véritable «thérapie de choc» infligée aux peuples qui n'ont pas à payer les coûts des programmes européens alors même qu'ils n'ont pas été pleinement informés à propos de l'endettement.

Il est temps de réagir ! Les 7 et 8 octobre à Madrid s'est tenue une rencontre «**Vivre en dettocratie : les pays du Nord amenés à apprendre de l'expérience du Sud**» au cours de laquelle Eric Toussaint (CADTM) a dénoncé «le caractère illégitime de la dette européenne dont l'augmentation est largement due aux politiques fiscales régressives et aux sauvetages du secteur financier. De plus, l'augmentation de la dette répond au chantage des marchés qui exigent l'imposition de plans d'austérité qui entraînent la violation des droits humains».

Dani Gomez-Olivé, chercheur à l'observatoire de la dette dans la globalisation en **Espagne** a déclaré : «Nous vivons dans notre pays une **dictature financière** qui impose aux citoyens le poids de la dette accumulée par le secteur privé pour financer la spéculation immobilière et les exportations de nos créanciers comme l'Allemagne, la réponse à y opposer est la répudiation et la mobilisation pour revendiquer nos droits».

Leaonidas Vatikiotis, journaliste et économiste **grec** a appelé à ne pas accepter les «solutions» de restructuration proposées par l'UE «Les propositions des créanciers cherchent à faire de la Grèce une zone franche avec de nouvelles coupes budgétaires et des privatisations. Nous ne devons pas d'argent, nous ne payons pas, et nous ne vendons pas, nous nous opposons au plus important processus de privatisation d'Europe».

Luis Bernardo, ATTAC **Portugal,** a dénoncé l'endettement de son pays comme la conséquence de la «financiarisation de l'économie, qui a conduit à la concentration des richesses et une augmentation des inégalités au Portugal, où 60 familles à elles seules contrôlent 40% de la richesse et bénéficient de paradis fiscaux comme Madère».

Andy Storey, porte-parole de l'ONG Action from **Ireland** : «Les deux tiers de la dette publique sont dus à la nationalisation de la dette privée lors du sauvetage des banques. Nous savons que le poids de cette dette publique retombe sur les citoyens avec les mesures d'ajustements mais nous n'avons pas réussi à savoir qui sont les créanciers».

Gunnar Skuli Armannsson - ATTAC **Islande** - a expliqué comment les citoyens islandais ont refusé à deux reprises par référendum de payer la dette aux autorités anglaises et néerlandaises.

«***Ne payons pas leur dette***» c'est le message, en Italie, de la Gauche critique (Sinistra Critica) réunie en septembre 2011, point central d'une campagne de masse à même d'inverser la logique des sacrifices à tout prix, de relancer la construction d'une nouvelle organisation de la gauche anticapitaliste, soutenant le mouvement des Indignés du 15 octobre.

La dette privée est au cœur du problème. La transformation radicale du système financier et de crédit est cruciale pour mettre fin à cette spirale de l'endettement. Les peuples doivent exiger, dans leurs campagnes contre la dette, la souveraineté sur la politique monétaire et la socialisation des banques et du crédit pour les mettre au service des peuples. Au-delà de leurs impacts sociaux injustes, les mesures d'ajustement et restrictions budgétaires ont fait la preuve qu'elles ne résolvent pas la crise. Il est par conséquent nécessaire de construire à partir des mouvements sociaux des alternatives à celles-ci. L'audit de la dette est un des moyens préalable à sa répudiation, participant à la construction d'une alternative radicale à la financiarisation du monde. «***Contre la dictature du capital. Pour un changement de système».*** «***Ce n'est pas la crise qui nous dépouille, c'est le système***», tels étaient les messages des centaines de milliers d'Espagnols indignés le 15 octobre. Ce mouvement international, ayant pris corps au cours des révoltes de Tunisie et d'Egypte, est là pour durer. ***Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, la lutte continue, coûte que coûte !»*** était-il proclamé.

Odile Mangeot

Le 22 octobre 2011

Cet article reprend des extraits des analyses et texte du CADTM http://www.cadtm.org.

Les anti-nucléaires ont depuis longtemps dénoncé le caractère équivoque des propos officiels relayant ceux du lobby des nucléocrates : incidents multiples et sérieux ?... inondation (centrale du Blayais en 99) ?... Pas de quoi fouetter un chat. Tremblements de terre (Est,Sud-Est) ?... Mutisme. Le dernier événement : l'explosion en septembre d'un four à Marcoule (un mort, trois blessés dont un très gravement brûlé, probable émission dans l'atmosphère proche de radioactivité) n'a en rien modifié l'attitude habituelle ni les réactions de minimisation des responsables. Et très vite la chape de silence est retombée. Cette dénonciation de la politique délibérée de l'omerta, du mensonge, du mépris de la sécurité qui masque mal la faillite du nucléaire français, est reprise dans un point de vue paru dans "*Le Monde*" du 14-9-2011. L'auteur, Jean-Philippe Colson, est professeur émérite à la faculté de Droit de Montpellier-1. Il a publié en 1977, chez Maspéro, un ouvrage qui n'a toujours pas pris de rides : *"Nucléaire sans les Français"*. Les divers points soulevés dans cet article cernent plutôt bien, à nos yeux, la problématique du nucléaire français, devenu selon l'auteur, *"une véritable idéologie"*. Nous reprenons volontiers ce texte dans nos pages.

L'accident de Marcoule révèle la faillite du modèle nucléaire français

Bien que qualifié de non nucléaire - comme le disait déjà la présidente d'Areva à propos de Fukushima -, l'accident de Marcoule illustre une fois de plus les dangers liés à cette énergie. Cette fois-ci, c'est le plus ancien centre industriel nucléaire de notre pays qui est atteint. Et demain? La France possède une tradition nucléaire bien établie, avec 58 réacteurs, soit près d'un réacteur par million d'habitants, ce qui en fait le pays le plus nucléarisé au monde. Cette tradition tourne à l'obstination, voire à l'idéologie. **Serions-nous condamnés au nucléaire, malgré les avertissements répétés qu'il nous donne et qu'il vient de renouveler à Fukushima ? Cette obstination éclaire les constantes de notre développement nucléaire et a refusé les évolutions nécessaires à notre temps, à commencer par la prise de conscience environnementale.**

La première constante est **l'absence de débat public,** tant sur la décision d'implantation d'une centrale que sur les grands choix de la politique nucléaire. Nul texte (pas plus la loi de 2006, aujourd'hui, que le décret de 1963, hier) ne requiert de déclaration d'utilité publique pour la création d'une centrale nucléaire ou d'un centre de stockage de déchets radioactifs. C'est ainsi, et cela s'appelle le droit nucléaire ! Par comparaison, on peut remarquer que plusieurs pays ont, au contraire, recouru au législateur ou à des consultations populaires pour décider de leur avenir énergétique. Les renoncements au nucléaire se multiplient : Autriche, Suisse, Allemagne, Italie. D'autres pays décident de ne pas remplacer les réacteurs en fin de vie (Espagne, Suède).

La deuxième constante de la politique nucléaire de la France, **c'est le secret.** La liste de ces secrets est longue, qu'il s'agisse, bien sûr, du nucléaire militaire, mais aussi des transports de matières radioactives et, surtout, des incidents de sites (Saint-Laurent, le Blayais, la Hague, Tricastin, Paluel, etc.). Les dangers atomiques, ainsi occultés par le secret, le sont aussi par la publication de statistiques rassurantes sur la très faible probabilité supposée d'un accident nucléaire majeur. Mais **la réalité contredit ces probabilités. Les trois accidents de Three Mile Island (1979), Tchernobyl (1986) et enfin Fukushima (2011) sont intervenus en une trentaine d'années. Soit en moyenne un accident majeur tous les dix ans.**

La troisième constante est **qu'il conviendrait de faire confiance aux techniciens de l'atome.** A tous les niveaux : sûreté des centrales, radioprotection, gestion des déchets radioactifs à vie longue, etc. Ainsi, depuis ses origines, le droit nucléaire français n'est pas autre chose qu'une codification de la confiance que l'on nous impose de faire aux techniciens de l'atome et aux savants. Pour cette nucléocratie, l'atome est affaire de technique, pas de démocratie.

Confiance aveugle, secret et absence de débat sont liés, se renforcent mutuellement et caractérisent depuis ses origines le développement nucléaire français. Pour le reste, circulez, dispersez-vous, irradiez-vous, le nucléaire est trop important pour être discuté.

Ces constantes se sont conjuguées avec deux séries d'évolutions. En premier lieu, la part d'électricité d'origine nucléaire dans le bilan énergétique français n'a cessé de croître. En 1975, cette part était de 8,3%. Elle est aujourd'hui proche de 80%. **Nous sommes donc devenus dix fois plus dépendants du nucléaire. Et dix fois moins libres d'en sortir... Cette croissance s'accompagne d'une augmentation de notre dépendance.** Il y a belle lurette que les mines d'uranium du sol français sont épuisées (depuis 1990) et que nous dépendons d'un approvisionnement étranger, avec toutes les contraintes, incertitudes et risques de conflits que cette situation comporte pour l'avenir.

La deuxième évolution est un **processus continu et croissant de privatisation.** Certes, EDF et Areva sont **deux** sociétés - encore - détenues par une majorité de capitaux publics, mais les nombreux sous-traitants auxquels elles recourent sont, eux, privés et emploient souvent des personnels intérimaires chargés de la décontamination et de la maintenance des sites. Des intérimaires qu'il suffit de changer quand ils tombent malades... Ces personnels connaissent une forte rotation et sont devenus les "nomades" du nucléaire. Une rotation qui risque d'ouvrir la voie à la répétition de ce que Nils Diaz, président de la commission de réglementation nucléaire américaine, rappelait en 2004 à propos de l'accident de Three Mile Island : "Quelqu'un aurait dû le faire. N'importe qui aurait pu le faire. Tout le monde pensait que quelqu'un d'autre le ferait. Finalement, personne ne l'a fait..."

Dans le même temps, deux évolutions nécessaires à notre temps restent refusées par le nucléaire. La précaution s'efface devant la confiance réclamée par la technocratie nucléaire. Y compris lorsque celle-ci ne sait que faire. Le démantèlement de la centrale à eau lourde de Brennilis en est l'illustration. Que fait l'industrie nucléaire? Elle construit des réacteurs sans savoir comment elle les démantèlera sans dommage pour l'environnement ni ce qu'elle fera de leurs déchets.

Ainsi, depuis sa consécration par la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, le principe de précaution est violé par les autorisations de création de réacteurs nucléaires (Flamanville, Pen!y) et de centres de déchets (Bure), du fait de l'absence de données précises (techniques, environnementales et financières) concernant leur démantèlement futur et les conditions d'élimination de leurs déchets radioactifs à haute activité et/ou à vie longue. Et les réacteurs construits antérieurement ne le respectent pas davantage.

Le principe du "pollueur payeur" n'est pas non plus appliqué par le nucléaire. Envisageable pour le temps court (mais sous-estime par Areva et EDF), il est exclu pour la gestion à long terme des déchets radioactifs (plusieurs dizaines de milliers d'années). Le long terme pose également le problème de l'irréversibilité. Faut-il s'orienter vers un stockage à grande profondeur, c'est-à-dire irréversible, ou bien privilégier des solutions permettant aux générations futures d'intervenir ? La question n'est plus ici seulement technique, elle devient aussi éthique. **Long terme, incertitude et irréversibilité se conjuguent ainsi pour reporter l'application du principe du "pollueur payeur" sur les générations futures.**

Dans notre pays, le nucléaire aura donc la vie dure et toute sortie prendra plus de temps qu'ailleurs parce qu'il y est devenu une véritable idéologie. Nombreux sont cependant les chantiers d'énergies renouvelables à exploiter. Contrairement à ce que le discours dominant veut faire croire, les obstacles à cette sortie et au développement massif de ces chantiers sont plus politiques que proprement techniques.

Si les Français veulent à leur tour sortir du nucléaire, sans perdre davantage de temps, il leur reste à se convaincre que le nucléaire comporte une constante et une évolution : **il est toujours aussi dangereux, et il est devenu une source d'énergie ringarde.**

Jean-Philippe Colson

Note de lecture : «Un troussage de domestique»

D'emblée, je rassérène les plus prudes d'entre vous et déçois peut-être quelques polisson(-ne)s qui, pour se changer les idées après les pensums sur la «*crise*» et les dettes souveraines, désireraient s'émoustiller un brin: il ne s'agit pas d'un roman porno. Christine Delphy, la directrice de la collection «*Nouvelles questions féministes*» auprès de *Syllepse*, a coordonné cet opuscule collectif en y incluant vingt-trois textes rédigés par des militantes féministes dans les semaines qui suivirent le début de l'instruction new-yorkaise à l'encontre de Dominique Strauss-Kahn.

En lançant, le lundi 16 mai, sur les ondes de France Culture, que le commerce charnel auquel s'était adonné son ami, l'avant-veille, dans la suite 2806 du Sofitel de Times Square, s'apparenterait à un très banal «*troussage de domestique*», Jean-François Kahn n'imaginait pas que sa stupide jactance cristalliserait l'essentiel des griefs en riposte aux commentaires, aussi dégoulinants de déférence qu'éhontés, assénés par les lobbyistes du «*chimpanzé en rut*»[1].

La totalité des contributions date d'avant le bouclage de la procédure judiciaire, conclue, le 23 août, par le non-lieu qu'a prononcé le juge Michael Obus en conformité avec la requête du procureur new-yorkais Cyrus Vance Junior. Aucun article n'émet une opinion tranchée sur l'issue susvisée, mais la tonalité générale reflète clairement l'évaluation des incriminations qui pesaient sur l'ancien maire de Sarcelles. Christine Delphy insiste sur «*la permanence du sexisme, d'une misogynie vivace*» au sein de la société française que parcourt même une véritable «*haine des femmes*», jusque dans «*nos contes populaires, nos chansons, notre culture*». La prégnance de ces abjects ressentiments expliquerait-elle la recrudescence des viols dont moins de 3 % entraînent la condamnation des auteurs ? Clémentine Autain, directrice du mensuel *Regards*, jauge que «*la sidération*» suscitée par l'arrestation, le samedi 14 mai dernier, dans l'avion en partance pour la France, d'un maître du monde qui s'apprêtait à rencontrer Angela Merkel, la chancelière allemande, a révélé, sans fard, «*notre imaginaire social sur la sexualité et le pouvoir*».

La traductrice Najate Zouggari, rédactrice au sein du mensuel marseillais *CQFD*[2], fustige le «*relativisme moral*» des dominants «*qui modulent leur compassion et leur sens prétendument universel de la justice en fonction de la classe*» ainsi que «*de l'appartenance religieuse et raciale des individus impliqués*».

Comment taire son écœurement face à la disproportion abyssale entre les partis pris sans nuances en faveur du «*brillant spécialiste de la finance*», «*incapable de la moindre violence*», y compris de la part d'innombrables «*journalistes*» (?!?), censé(e)s afficher une stricte neutralité, et les a priori soupçonneux envers Nafissatou Diallo, l'employée de l'hôtel dont nul(le), sous nos latitudes, n'avait jamais entendu parler ? Ces discours insidieux, martelés en boucle, légitiment les privilèges, suggérés subliminalement comme intangibles, des nantis. Approcher ce sinistre individu bouffi de morgue et d'arrogance ressortit parfois à une sorte de malédiction. Alors que certaines n'envisageaient nullement d'engager un quelconque «*échange de fluides*»[3] avec ce «*Don Juan*» de pacotille, elles furent confrontées à une situation à laquelle elles ne s'attendaient pas. Double peine : l'assaut du fornicateur brutal et un probable déni de justice si elles déposent plainte. Que deviendra la trentenaire d'origine guinéenne qui, pénétrant dans une chambre pour la nettoyer, n'escomptait pas qu'un bipède surgisse de la salle de bain et lui saute dessus pour la contraindre à un acte qui lui répugnerait ? Tributaire de son job, la malheureuse aurait de surcroît bravé le risque de s'attirer des ennuis auprès de ses supérieurs en couchant (je schématise !) avec un client ?...

Ne pas saisir l'occasion, chez nous et ailleurs[4], pour poser des questions de prime importance, reviendrait à considérer le harcèlement et l'agression sexuels comme de la «*bagatelle*», à les ravaler au rang «*d'une ordinaire histoire de cul*», qui aurait un peu mal tourné. Le fan-club de l'éjaculateur précoce ne s'est pas gêné pour minimiser ignominieusement les faits (après les avoir niés au préalable), jeter le discrédit sur la victime, osant même railler le physique de celle-ci. Les mecs de cette vile engeance, qui n'imaginent pas que l'on puisse leur refuser quoi que ce soit, se croient intouchables et bénéficiaires, à vie, de l'immunité, de l'impunité les plus absolues. Les femmes, dont Mona Chollet et Audrey Pulvar, qui ont participé à la confection de l'ouvrage, ainsi qu'Olivia Cattan, Caroline de Haas, Emmanuelle Piet...affirment haut et fort qu'il est plus que temps de mettre le holà.

Conservant un brin d'optimisme, je partage la revendication de l'historienne et essayiste Natacha Henry sur «*l'extraordinaire modernité de l'égalité des sexes*» qui tend à «*construire un monde juste*», une prétention complètement étrangère à la coterie des zélateur(trice)s, obligé(e)s, vassaux(les) de l'immonde sexagénaire.

Éditions Syllepse à Paris, juillet 2011, 184 pages, 7euros

René HAMM

Vous découvrirez une recension plus circonstanciée sur le portail *Altermonde-sans-frontières* et plusieurs commentaires de mon cru quant à cette affaire sur l'excellent site *Entre les lignes entre les mots*.

(1) Dans «93, Faubourg Saint-Honoré», émission de Thierry Ardisson, diffusée les 5 et 20 février 2007 sur Paris Première (l'extrait est disponible notamment sur Youtube), Tristane Banon avait traité ainsi, sur un ton relativement rigolard, celui qui l'avait salement importunée, le 11 février 2003, au 13 rue Mayet (6ème arrondissement parisien), dans la garçonnière mise à la disposition de Dominique Strauss-Kahn par Alex-Serge Vieux, le pote et ancien conseiller de celui-ci au ministère de l'Économie. Ah, la répartie débilissime du présentateur toujours accoutré de noir: «j'adore»! L'écrivaine a publié, le 13 octobre, «Le bal des hypocrites» (Au Diable Vauvert, La Laune dans le Gard, 126 pages, 15 €). Ce jeudi-là, Dominique Planquelle, procureure générale par intérim au Parquet de Paris, a rejeté sa plainte pour «tentative de viol», tout en reconnaissant «l'agression sexuelle», un délit prescrit au bout de trois ans. La fille d'Anne Mansouret se satisfera de cela.

(2) Ce qu'il faut dire, détruire, développer.

(3) Woody Allen dans "Crimes and misdemeanors" ("Crimes et délits"), long-métrage sorti en France, le 21 février 1990.

(4) J'ai émis quelques réflexions dans la Badische Zeitung (Fribourg-en-Brisgau) du 3 et la Süddeutsche Zeitung (Munich) du 7 septembre.

Lectrices et lecteurs, au secours !

Presse libre en danger

L'asphyxie progressive de la presse libre par les libéraux/privatiseurs de la Poste donne un exemple des effets dévastateurs d'une logique où la «liberté» de faire du pognon tous azimuts l'emporte sur toute autre considération. Il n'y a pas que les cinglés adeptes du cocktail molotov qui s'en prennent à la liberté d'expression. Les intégristes du libéralisme, plus sournois et efficaces, travaillent, eux, dans la durée.

L'Histoire

L'histoire - on pourrait y mettre un grand « H » - commence dans la période révolutionnaire : la loi du 4 thermidor an IV fait bénéficier la presse d'un tarif postal réduit. Cette façon de favoriser la liberté d'expression a été supprimée sous le Consulat pour être rétablie en 1930 pour *«les journaux, écrits et périodiques publiés dans un but d'intérêt général pour l'instruction, l'éducation et l'information du public»*. En 1945, une presse pluraliste est considérée comme la meilleure des protections contre le retour des horreurs qui venaient d'être vécues. Les journaux sont alors choyés : par les institutions qui lui aménagent des conditions très favorables de distribution et par les lecteurs qui n'ont jamais été aussi nombreux à s'y intéresser qu'à cette époque où on comptait 16 millions d'exemplaires, rien que pour la presse quotidienne, pour une population nettement inférieure à celle d'aujourd'hui. Après la Libération, l'idée s'imposait qu'un journal n'est pas une «marchandise» comme une autre et qu'une «entreprise» de presse n'a pas à se soumettre aux lois du profit maximal que dicte le marché.

Tarifs en hausse , libertés en baisse

Aujourd'hui, c'est exactement le contraire : le fric d'abord. L'information et l'éducation ne sont plus qu'un vague prétexte. Toutes les institutions et ceux qui les dirigent organisent méthodiquement reculs et régressions depuis trois décennies. Des sommités produisent à intervalles réguliers des études et des rapports d'apparence technique, mais d'orientation ultralibérale. Rapports qui précèdent en général des «négociations» où seuls interviennent des gens de pouvoir et d'argent qui, dans un cadre pompeusement qualifié de «tripartite» bidouillent des accords et des protocoles qui s'imposent à tous.

C'est en 1980 qu'une commission tripartite composée de parlementaires, de hauts-fonctionnaires et de représentants de la «grande presse» et présidée par un conseiller d'Etat (Pierre Laurent) a (re)découvert, faussement étonnée, que la majeure partie du coût global de la distribution de la presse vendue par abonnements était supportée par la Poste. Ben oui... Comment pouvait-il en être autrement ? La Poste, service public, s'était fixé comme noble mission, plus de trente ans auparavant, de contribuer à favoriser la libre circulation des idées. Et ce, sans compter, puisque cela faisait partie de son fonctionnement global. Avec les « *accords Laurent* » de 1980, qui ont **chiffré** le taux de prise en charge du coût de la distribution que les éditeurs devraient assumer à l'avenir, le tournant est pris. C'était déjà une mise en cause du rôle de la Poste, un premier pas vers sa privatisation. En 1991, cette dernière devient exploitant «autonome». Ses dirigeants contribuent alors, en 1992, toujours au sein d'une commission tripartite, à l'élaboration d'un protocole prévoyant que les éditeurs devraient acquitter le tiers du coût du transport. La Poste et l'Etat - qui en réalité n'a jamais vraiment assumé - devant chacun payer un autre tiers.

Quatre ans après, ceux d'en haut s'entendent à nouveau pour programmer des reculs. Cela donne *«les accords Galmot»*, signés en 1996, une fois de plus sans qu'aucune voix venant de la petite presse libre puisse se faire entendre. Tant et si bien qu'en 2001 la moitié du coût de la distribution est assumée par les éditeurs. C'est devenu insupportable pour de nombreuses revues qui disparaissent, d'autant que simultanément des contraintes matérielles de présentation et de routage de plus en plus compliquées leur sont imposées. En 1997, pour amplifier le massacre, le pouvoir politique - Juppé relayé par Jospin – oblige la CPPAP (dépendant des services du premier ministre) à se montrer plus

Ventes au numéro : vous avez dit « péréquation » ?...

Après la libération, le dispositif d'aide à la diffusion de la presse concernait également les journaux vendus au numéro. Ce sont les NMPP, fondées en 1947, qui étaient chargées d'acheminer les journaux dans tous les points de vente. La loi Bichet, votée à cette époque, garantissait à tous les titres de presse nationale une diffusion équitable grâce à un système de péréquation des coûts. Vous avez dit «péréquation» ?... Un concept bolchévique à faire disparaître : les NMPP sont devenues Presstalis, (propriétaire à 49% du groupe Lagardère) qui a su «moderniser» le secteur en supprimant le principe de péréquation, en instaurant une nouvelle tarification et des conditions d'accès au dispositif de distribution insoutenables pour les plus faibles.

«Entrés en vigueur depuis octobre 2010, ces nouveaux tarifs plongent l'ensemble de la presse radicale et libertaire dans un gouffre financier qui risque de lui être fatal. Notre journal ne fait pas exception et se trouve dans une situation extrêmement difficile (...) C'est un enjeu politique décisif qui se joue dans cette réforme : l'existence même de la presse d'information politique. C'est une attaque frontale contre la liberté d'expression et c'est condamner à l'asphyxie économique tout une partie de la presse politique» peut-on lire dans ***«Alternative Libertaire»*** n° 204 (mars 2011). Depuis, comme nous le signalons dans la présentation de son édito que nous publions régulièrement (voir page 9), ***«Alternative Libertaire»*** ne paraît plus en kiosque qu'une fois sur deux.

Comme l'écrit AL, *«Il apparaît incontournable de lancer une campagne politique sur la question de la liberté de la presse et sa remise en cause par la réforme de Presstalis»*.

Proposons un objectif (lointain ?) pour une telle campagne : créer un pôle public - placé sous contrôle démocratique et non pas sous contrôle CPPAP - destiné à faciliter la circulation des informations et des idées, sur support papier, ou autres. Une Poste redevenue un service public pourrait y jouer un rôle éminent. Elle pourrait par exemple se substituer à Presstalis pour prendre en charge pour un coût réduit la diffusion des titres dans tous les points de vente, dans des conditions au moins aussi équitables que celles qui étaient définies dans la loi Bichet. Mieux que Lagardère, on pourrait faire !...

stricte dans l'application de certains critères et à revoir périodiquement tous les agréments qu'elle délivre. Résultat : depuis plus de dix ans, des milliers de revues ont été recalées à l'examen de renouvellement et la CPPAP les a privées du précieux «numéro de CPPAP» qui leur donnait droit au tarif postal préférentiel. La plupart ne s'en sont pas remis.

Il n'est pas facile de dresser un bilan chiffré des revues disparues. Car, s'ils veulent rester efficaces, les instigateurs de ces mécanismes liberticides n'ont pas intérêt à communiquer sur leurs performances. Ils exécutent leur basse besogne en restant extrêmement discrets, n'ayant de compte à rendre qu'à de farouches défenseurs des lois du marché. Il est probable qu'ils ne sont pas honnêtes non plus quand ils chiffrent «la perte» infligée à la Poste du fait de la distribution de la presse affectée d'un numéro de CPPA, aux environs de 300 millions d'euros par an. Quelques éléments font penser qu'en réalité, aujourd'hui, au regard de certains critères, le coût payé par les éditeurs de la presse non «*ciblée*» (voir encadré) est suffisamment élevé pour couvrir les frais réels de distribution et... pour permettre désormais à La Poste de verser des dividendes à l'Etat-patron. Les lois du marché sont certes de mieux en mieux appliquées; pour ce qui concerne la défense de la liberté d'expression, c'est autre chose...

Ne rencontrant quasiment aucune opposition, les intégristes de la religion libérale ont foncé, amplifiant les dégâts. En juillet 2004, des «négociations» tripartites, menées cette fois sous l'égide d'un conseiller maître à la Cour des Comptes (pour les apparences de justice et de rigueur), en présence du ministre de la culture et du ministre délégué à l'industrie (pour affirmer la solennité et l'irréversibilité de la démarche), aboutissent à un protocole d'accord applicable de 2005 à 2008, dont l'essentiel – d'une originalité folle - consiste en une *«revalorisation annuelle maîtrisée des tarifs»*. Le même mauvais spectacle sera rejoué en juillet 2008 où des «*revalorisations maîtrisées*» ont été programmées jusqu'en 2015.

Les deux mamelles de la «grande» presse : ciblage et copinage

Les commissions tripartites, qui ont siégé à peu près tous les quatre ans de 1992 à 2008, ont été composées de représentants de l'Etat, de La Poste et de la (grande) Presse. Cette dernière a imposé la présence dans ces commissions des dirigeants de diverses Fédérations de Presse qui ont «négocié» au nom de tout le monde. Le parti de la presse et de l'argent, comme disait PLPL, a su ménager ses intérêts en introduisant un dispositif qui l'a dispensé en partie de payer les hausses successives de tarif... qu'il a imposé aux autres ! Le truc a consisté à définir une catégorie particulière de journaux, dite «*presse ciblée*», qui bénéficie d'une grille tarifaire allégée. On vous laisse deviner quels journaux figurent dans cette liste de «*presse ciblée*»... Mais, pour que la manœuvre ne soit pas trop voyante, des journaux sans lien avec l'oligarchie politique et économique ont été acceptés dans cette liste élaborée par la CPPAP.

Combien de temps ces «libéralités» à l'égard de quelques journaux critiques vont-elles encore durer ? On appris que l'hebdomadaire *«L'Affranchi de Chaumont»*, fondé il y a 16 ans, s'est vu retirer en mai dernier le statut «*presse ciblée*». Il crie à l'injustice et se bat pour retrouver son statut, mais n'a d'autre choix, pour l'instant, que de demander à ses lecteurs d'assumer le prix de sa liberté.

C'est à toutes les revues aujourd'hui inscrites à la CPPAP qu'il faudrait, dans l'immédiat, accorder les tarifs postaux «*presse ciblée*». Il va falloir s'organiser et s'entraider pour que le combat que mène «*L'Affranchi de Chaumont*» soit aussi celui de **toutes** les revues.

Passer à l'action

Tout laisse à penser hélas que, sans réaction coordonnée entre les équipes des revues, et avec l'appui de leurs lectrices et lecteurs, de nombreux journaux vont disparaître.

Nous proposons que les équipes éditrices et leurs lecteurs interpellent les autorités postales et politiques, et se mobilisent pour :

1) Dans l'immédiat, obtenir des responsables de la Poste qu'ils donnent des consignes à leurs agents à tous les niveaux pour que cesse le harcèlement des petites revues et pour que soient facilitées désormais les opérations d'expédition. Cette interpellation peut se faire à tous les niveau de la Poste et/ou en direction du médiateur du groupe La Poste:
http://www.laposte.frmediateurdugroupe

2) Demander que les «accords» bidons, Presse-Etat-Poste élaborés sans aucune concertation avec les premiers concernés soient abrogés, pour que les tarifs d'expédition soient immédiatement alignés pour toutes les revues sur ceux de la «*presse ciblée*», avant de programmer de nouvelles baisses de ces tarifs qui inciteraient les éditeurs à diminuer la surface consacrée à la publicité.

3) Défendre des options politiques qui conduisent à reconstruire ce qui a été détruit en donnant à la Poste les moyens de tenir à nouveau un rôle important dans la circulation des informations et des idées portées par une presse libre.

Un collectif, pour l'instant composé de syndicalistes CGT et SUD et de membres de l'équipe d'ACC, s'est constitué dans le Haut-Rhin. Il cherche à coordonner les différentes revues intéressées.

Merci de lui transmettre toutes infos utiles. Pour le contacter adressez-vous à ACC qui transmettra.

Ce collectif prendra des initiatives dont vous pourrez être informés en visitant le site d'ACC à la rubrique «Presse libre en danger». Merci de diffuser autour de vous, et notamment aux équipes des autres revues, les infos qu'il contient.

Dossier presse alternative

Dans son n° 395 (novembre 2011), la revue ***«Silence»*** publie un dossier d'une dizaine de pages sur la presse alternative : *«Une ouverture, un décloisonnement, une autre manière de voir le monde, une manière de susciter une réflexion autre (…) Elle permet de déconstruire, de prendre du recul, de désobéir»*. En rappelant toutes ses qualités et sa fonction démocratique essentielle, ***«Silence»*** nous rappelle opportunément que cette «petite» presse est indispensable, puisqu'elle joue un rôle qu'en aucun cas la «grande» presse ne peut jouer.

«Silence» profite de ce dossier pour épingler *«le totalitarisme numérique»* qui a envahi aussi les milieux militants où *«on troque souvent les journaux et tracts pour des sites internet, des fils twitter ou des groupes Facebook. Pour nous, il faut se battre pour faire exister le papier, pour faire sortir les titres alternatifs du cercle des initiés et pour imposer leur existence au plus grand nombre»*.

Les difficultés de faire vivre un journal sur support papier, ***«Silence»*** les connaît bien : l'année dernière la Poste a essayé de convaincre le mensuel d'effectuer ses envois sous enveloppe ou sous emballage plastique. Les responsables de la revue ont fait valoir que depuis le Grenelle de l'environnement il fallait aller vers une diminution des déchets et a demandé à La Poste – qui n'a pas répondu - «*de (lui) indiquer une méthode qui n'utilise pas de film plastique (très polluant) et consomme moins de papier qu'une bande*».

Si, depuis, ***«Silence»*** n'a pas reçu de nouvelles injonctions de la part de La Poste, ACC a fait l'objet début septembre d'une mise en demeure (voir dans notre dernier numéro *«ACC dans le collimateur des privatiseurs»* également mis en ligne sur notre site dans la catégorie «*Presse libre en danger*») : obligation nous est faite, à partir du 1er janvier 2012, d'envoyer nos 1400 exemplaires sous enveloppe ou sous film plastique. Une contrainte insurmontable pour nous. Nous avons appris qu'en l'espace de quelques semaines plusieurs revues haut-rhinoises ont reçu la même injonction. Preuve que les dirigeants de la Poste, localement et nationalement, ont décidé d'accélérer leur démarche destructrice.

Lectrices et lecteurs, au secours !

Rencontres et lectures à contre courant

L'émancipation des travailleurs

Huit ans : c'est ce qu'a duré l'Association internationale des travailleurs, plus connue sous le nom de première Internationale. Une vie brève donc, et pourtant c'est tout un monde qui change avec la Commune de Paris pour pivot. Entre le meeting fondateur au St Martin's Hall de Londres en septembre 1864, et le congrès de la scission, à la Haye, en septembre 1872, on passe d'un timide réseau d'entraide ouvrière à une organisation internationale qui parle ouvertement de révolution sociale. En partant d'un conglomérat hétérogène de syndicalistes anglais, d'artisans mutuellistes français et de communistes allemands, on voit surgir en chemin de grandes figures du mouvement ouvrier comme le Belge César De Paepe et le Français Eugène Varlin, et l'on assiste à la formation des courants marxistes, anarchistes et sociaux-démocrates. Pour finir, les épisodes se succèdent dans la lutte entre les «autoritaires» autour de Karl Marx et les «anti-autoritaires» autour de Michel Bakounine, lutte qui finira par faire éclater l'Internationale.

Bien des questions qui sont les nôtres sont déjà posées dans les congrès de la première Internationale, dans les luttes qu'elle a menées et dans les querelles dont elle a fini par mourir. Une richesse largement oubliée, que ce livre restitue avec une entraînante empathie.

«L'émancipation des travailleurs» de Mathieu Léonard est paru aux Editions La Fabrique 416 pages 16 euros. ISBN 978-2-35872-023-6.

Tout beau, tout bio ?

Marcel Mazoyer écrit dans la préface : "Tout beau, tout bon, le bio ? Telle est la question que deux jeunes et brillants journalistes, Elise Moreau et François Desnoyers, ont posée à des dizaines de personnes de la filière : producteurs, consommateurs, distributeurs, scientifiques".

Tout beau, donc tout bio ? Pas si sûr. Savez-vous que, pour un agriculteur, l'annonce de sa conversion au bio peut être vécue comme un véritable "coming out" ? Que des exploitants s'approvisionnent discrètement à l'étranger en substances interdites en France ? Le monde du bio est paré de nombreux atouts, mais il a aussi ses zones d'ombre, ses crises, ses tragédies, comme en témoigne la situation récente en Allemagne. Cet ouvrage nous entraîne dans les coulisses d'une filière à l'heure de choix décisifs. Une bataille s'engage, à l'issue de laquelle le bio pourrait bien perdre une partie de son âme.

« Tout beau, tout bio » - L'envers du décor de François Desnoyers et Elise Moreau est paru aux Editions de L'aube. 215 pages – 16 euros.

La culture, pour qui ?

Essai sur les limites de la démocratisation culturelle.

Les théâtres, les bibliothèques, les musées, les centres d'art, les salles de concert... sont-ils réservés à la minorité de Français décrite par les études ?

Pourquoi avons-nous cette impression d'y rencontrer toujours les mêmes personnes ? Les objectifs de démocratisation de la culture sont-ils donc si peu atteints ? Il faut maintenant se rendre à l'évidence : les politiques publiques de la culture conduites en France depuis plus de quarante ans doivent être reconstruites. Elles ne sont plus en adéquation avec les mutations de la société. "L'élitaire pour tous" semble avoir atteint ses limites.

Comment transformer les relations que nos concitoyens entretiennent avec l'art, les oeuvres et les artistes ? Ce livre s'efforce d'ouvrir quelques chemins entre singularités et solidarités. Il invite les artistes et les professionnels de la culture à repenser leur rapport à la population. Il appelle les dirigeants nationaux et les élus locaux à imaginer, avec les acteurs culturels, des réponses politiques renouvelées à la question : la culture, pour qui ?

«La culture pour qui ?» de Jean Claude Wallach. 12 euros. 128 pages. ISBN – 9782916002022.

Pédagogie et révolution

Cantonné à la seule question des moyens ou englué dans l'artificielle querelle opposant réac-publicains et pédagogistes, le débat autour de l'école est aujourd'hui dans l'impasse.

Proposer une relecture des « classiques » de la pédagogie et questionner leur actualité à la lumière des enjeux présents est une manière de réactiver cette inspiration révolutionnaire qui guidait les éducateurs d'hier. De Francisco Ferrer à Jacques Rancière, en passant par Célestin Freinet, Paulo Freire ou Ivan Illich, ce recueil de chroniques publiées dans la revue N'Autre école esquisse le bilan d'un siècle de pratiques et de luttes pour une éducation réellement émancipatrice.

Ce parcours pédagogique emprunte également des chemins oubliés ou plus inattendus : l'apport du syndicalisme révolutionnaire, de Fernand Pelloutier à Albert Thierry ou l'œuvre éducative de la révolution libertaire espagnole. Car, si la postérité a conservé la trace de quelques-unes des figures convoquées ici, elle ne doit pas nous faire oublier que le combat pour une école de la liberté et de l'égalité fut toujours une pratique collective et sociale. Dans le domaine de la pédagogie, comme dans celui de l'action militante, ceux qui savent de quoi ils parlent sont ceux qui font…

Montaigne l'affirmait : *«Éduquer, ce n'est pas emplir un vase, c'est allumer un feu»*… il est temps de souffler sur les braises !

«Pédagogie et révolution - Questions de classe et (re)lectures pédagogiques» de Grégory Chambat est paru aux Editions Libertalia. L'auteur est militant de la CNT-éducation et participe au comité de drédaction de la revue *N'Autre école*. Cet ouvrage est à commander en ligne : http://www.cnt-f.org/nautreecole/?Pedagogie-et-revolution-Gregory ou

http://editionslibertalia.com/Pedagogie-et-revolution.html

Ils se servent comme des porcs

Deux camarades, - un dessinateur trostko et un écrivain coco – ont décidé d'utiliser des mots et des dessins pour raconter dans un livre la dernière décennie telle qu'ils l'ont vécue. Laissons aux deux auteurs le soin de présenter leur ouvrage :

«Pendant 272 pages de textes et de dessins enragés, nous passons au crible la première décennie du siècle; 2002, la Palestine, l'embrasement de l'Amérique latine, le Traité de Lisbonne, le capitalisme qui triomphe, Sarkozy qui fait du Le Pen et du Thatcher appliqué, la gauche radicale qui n'en finit pas d'être lamentable...

Nous dressons un bilan, pas globalement positif, des combats sociaux de ce début de siècle et... de nos défaites. Mais nous esquissons également des pistes pour que ces défaites ne s'éternisent pas jusqu'en 2020 !

Pour rester cohérents avec notre démarche artistique et politique nous avons fait le choix de mettre notre livre sous licence libre creative commons»

Ce livre est donc en lecture et en téléchargement libres à cette adresse :
http://blog.fanch-bd.com/index.php?2011/09/28/547-ils-se-servent-comme-des-porcs-on-se-defend-comme-on-peut

Munin est l'auteur des textes, Fañch Ar Ruz l'auteur des dessins. Vous pouvez certes consulter gratuitement ce livre; mais vous pouvez aussi acheter ***"Ils se servent comme des porcs ! on se défend comme on peut..."*** pour 30,45 euros port compris en passant commande à la boutique en ligne de Fañch : http://boutique.fanch-bd.com/index.php?id_productE

A nos lectrices et lecteurs

Après la Libération, la libre circulation des idées paraissait essentielle pour éviter de nouvelles horreurs. C'est ainsi que - inspirées du programme du CNR - des dispositions ont été prises pour favoriser la diffusion de la presse écrite. La Poste - qui était alors un Service Public - devait apporter sa contribution en acceptant de distribuer les journaux à un tarif inférieur au coût réel.

Cela fait maintenant une vingtaine d'années que "socialistes" et libéraux s'ingénient à détruire ce dispositif qui a le tort à leurs yeux d'entraver la recherche de profit et donc de retarder la privatisation de la Poste. Résultat: des milliers de petites revues comme la nôtre ont disparu, victimes de contraintes financières et matérielles de plus en plus lourdes. La Poste - qui n'est plus un service public - vient de nous imposer une nouvelle contrainte qui nous amène à ne plus insérer l'encart qui nous permettait d'alerter lectrices et lecteurs en fin d'abonnement ou de prospection. Mais on s'accroche ! Et...

...Nous faisons appel à votre vigilance et nous vous demandons d'observer le rabat de l'étiquette autocollante ci-dessous à gauche :

Si un gros point rouge apparaît à gauche de ce texte sur le rabat de l'étiquette/adresse autocollante, (ré) abonnez-vous !

Pour se (ré)abonner, vous pouvez utiliser le bulletin imprimé en haut, à droite, de cette page (ou l'imprimer à partir du site internet).

Vous pouvez aussi le faire sur papier libre; **c'est plus pratique pour nous fournir aussi - si vous le pouvez - nom(s) et adresse(s) de personne(s) qui pourrai(en)t être intéressée(s) par ACC** que nous leur enverrons en prospection, avec mention de votre nom (c'est un des rares moyens dont nous disposons pour susciter de nouveaux abonnements et... survivre !).

Nous proposons plusieurs formules :

- **Le (ré)abonnement simple: 10 €** (un an pour 10 n°)
- **Le (ré)abonnement de soutien** (un an pour 10 n°) : **15 €, 20 €, ou plus - si vous le pouvez - en soutien**.
- **Le (ré)abonnement/diffusion : 20 €** (4 exemplaires par numéro, sur un an, expédiés à votre adresse).
- **Le (ré)abonnement/parrainage : 15 €** (votre (ré) abonnement + un (ré)abonnement pour une personne de votre choix dont vous nous indiquez l'adresse).

Chèque à l'ordre d' "*A Contre Courant*", avec nom(s) et adresse(s) sont à envoyer à : **A CONTRE COURANT BP 12123 68060 MULHOUSE cedex 2**

- Vous pouvez aussi vous (ré)abonner avec paiement Paypal sur notre site (voir références ci-contre).

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / H. COUPERNOT / L. DALSTEIN / G. DENEUX
J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT / M. MANSOUR / B. MARION
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN DE (RE)ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- ☐ SIMPLE . . . . . 10 Euros
- ☐ de SOUTIEN . . . . . Euros
- ☐ Faibles ressources (selon possibilités) . .

(Chèque à l'ordre de: "**A Contre Courant**")

NOM_____

Prénom_____

Adresse_____

_____

_____

CPPAP n° 0213 G 87630 | Dispensé de timbrage | Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 12123
68060 MULHOUSE cedex 2

Déposé le 14/11/2011

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Sommaire

Page 1 ..... Edito : Les leçons d'une panique
Page 2 à 4 ..... Palestine : après les mirages d'Oslo, vers un printemps des luttes ?
Page 5 à 8 ..... Les voies d'une alternative (Sur la crise (6))
Page 9 ..... A propos des voies alternatives
Page 9 ..... Edito AL : L'Etat colonial tue
Page 10 à 12 ..... Refusons de vivre en dettocratie
Page 13 ..... L'accident de Marcoule
Page 14 ... Un troussage de domestique (note de lecture)
Page 15 et 16 ..... Presse libre en danger
Page 17 ..... Rencontres et Lectures
Page 18 ..... A nos lectrices et lecteurs

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)
ACC sur internet : http://www.acontrecourant.org
Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE